



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU
Ministère de l'Economie et des Finances
Comité de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE

GUINEE-BISSAU-2024



REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU
Ministère de l'Economie et des Finances
Comité de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE

GUINEE-BISSAU-2024

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
INDEX DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
AVANT PROPOS.....	7
RESUME.....	8
INTRODUCTION.....	10
I- COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	13
I.1- Balance commerciale de biens.....	14
I.1.1- Exportations de biens.....	15
I.1.1.1- Évolution globale des exportations de biens.....	15
I.1.1.2- Composition des exportations de biens.....	16
I.1.1.2.1- Produits Agricoles.....	17
I.1.1.2.2- Produits Forestiers.....	18
I.1.1.2.3- Produits de la mer.....	18
I.1.1.2.4- Produits miniers	19
I.1.1.2.5- Exportations nettes de biens en négoce international.....	19
I.1.1.2.6- Exportations d'or non monétaire.....	19
I.1.1.2.7- Autres produits.....	19
I.1.1.3- Orientation géographique des exportations.....	19
I.1.2- Importations de biens.....	22
I.1.2.1- Évolution globale des importations de biens.....	22
I.1.2.2- Composition des importations de biens.....	23
I.1.2.2.1 - Produits alimentaires.....	24
I.1.2.2.2 – Autres biens de consommation courante.....	24
I.1.2.2.3 – Produits énergétiques.....	25
I.1.2.2.4 – Matières premières et biens intermédiaires.....	25
I.1.2.2.5 – Biens d'équipement.....	26
I.1.2.2.4 –Produit divers.....	26
I.1.2.3- Orientation géographique des importations.....	26
I.2- Balance de services.....	30
I.2.1- Exportations de services	30
I.2.2- Importations de services	32
I.3- Compte du revenu primaire.....	33
I.4- Compte du revenu secondaire.....	34

II- COMPTE DE CAPITAL.....	35
II.1- Acquisition ou cession d'actifs non financiers non produits.....	35
II.2- Transferts de capital.....	35
III- COMPTE FINANCIER.....	36
III.1- Investissements directs étrangers.....	36
III.2- Investissements de portefeuille.....	37
III.3- Dérivés financiers.....	37
III.4- Autres investissements.....	38
IV- POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	38
IV.1- Évolution de la position extérieure globale nette	38
IV.2- Ventilation sectorielle de la position extérieure globale	39
CONCLUSION.....	41
ANNEXES.....	42

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des principaux soldes de la balance des paiements	13
Tableau 2 : Compte des transactions courantes	14
Tableau 3 : Évolution du solde de la balance des biens	15
Tableau 4 : Exportations de biens (y compris les ajustements)	16
Tableau 5 : Exportations de marchandises générales par principaux produits.....	16
Tableau 6 - Évolution des exportations de marchandises (sans ajustements).....	17
Tableau 7 : Orientation géographique des exportations	20
Tableau 8 : Évolution des exportations destinées aux pays de l'UEMOA	21
Tableau 9: Évolution des importations de biens par rubriques	23
Tableau 10 : Importations de biens	23
Tableau 11 : Évolution des importations en provenance des autres pays de l'UEMOA	28
Tableau 12 : Ventilation géographique des importations de marchandises.....	29
Tableau 13 : Évolution de la balance des services	30
Tableau 14 : Évolution des recettes touristiques en provenance des pays de l'UEMOA	31
Tableau 15: Évolution des dépenses de tourisme du pays vers les autres pays de l'UEMOA	33
Tableau 16 : Revenu primaire	33
Tableau 17 : Revenu secondaire	34
Tableau 18 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants.....	35
Tableau 19 : Compte de capital	36
Tableau 20 : Compte financier	36
Tableau 21 : Variation de la position extérieure globale	39
Tableau 22 : Ventilation sectorielle de la position extérieure globale (au 31/12/2024)	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Solde de la balance des transactions courantes	14
Graphique 2 : Volume exporté et prix à l'exportation de la noix de cajou.....	17
Graphique 3 : Évolution des exportations de bois	18
Graphique 4 : Évolution des exportations du produit de la mer	19
Graphique 5 : Orientation géographique des exportations en 2024	22
Graphique 6: Composition des importations de biens	24
Graphique 7: Évolution d'importation de produits énergétiques	25
Graphique 8 : Évolution d'importation de biens d'équipement	26
Graphique 9 : Orientation géographique des importations	27
Graphique 10 : Structure des importations en provenance des autres pays de l'Union	28
Graphique 11 : Évolution de la balance des services	30
Graphique 12 : Structure des exportations de services	31
Graphique 13: Structure des importations de services	32

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine du Développement
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BM	Banque Mondiale
CAF	Coût Assurance Fret
CEDEAO	Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
ECID	Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs
EUA	États-Unis d'Amérique
EURO	Monnaie de l'Union Monétaire Européenne encore appelée Zone Euro
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FM	Fonds Mondial
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Franco à Bord
IDE	Investissements Directs Étrangers
FOB	Franco à Bord
MBP5	5 ^{ème} édition du Manuel de la Balance des Paiements
MBP6	6 ^{ème} édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
ONG	Organisation non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SIFIM	Services d'intermédiation Financière Indirectement Mesurés
SNU	Système des Nations Unies
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

NB : la monnaie de référence dans le rapport est le FCFA, sauf indication du contraire.

AVANT PROPOS

La Balance des paiements est un cadre analytique qui retrace l'ensemble des opérations entre les résidents et les non résidents durant une période donnée qui peut être mensuelle, trimestrielle ou annuelle. Ces principaux soldes constituent des indicateurs importants d'analyse et de diagnostic des économies. Aux termes de l'article 1er de l'Annexe III du Règlement n°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024, relatif aux relations financières extérieures, la Banque Centrale est chargée de l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure globale des États membres de l'UEMOA ainsi que de la balance des paiements régionale.

Ces comptes sont élaborés sur la base des contributions de tous les acteurs économiques, à travers les outils de collecte de données mis en œuvre par la Banque Centrale. Outre ces informations, l'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale, chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des États, en vue du rapprochement des données du commerce intra-UEMOA. Les corrections d'asymétrie ont également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

Avec l'entrée en vigueur de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), publiée en 2008 par le FMI, les comptes extérieurs de la Guinée-Bissau sont élaborés depuis 2011, sur la base de ce nouveau dispositif.

RESUME

L'année 2024 a été marquée par une quasi stabilisation de l'activité économique mondiale par rapport à l'année 2023, dans un contexte de reprise de la demande intérieure dans plusieurs économies avancées. Selon les estimations publiées en octobre 2025 par le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,3% en 2024, maintenant ainsi le même rythme de croissance qu'en 2023.

L'activité économique dans l'UEMOA est demeurée globalement dynamique en 2024, et selon les estimations disponibles, le PIB de l'Union a augmenté de 6,2% en 2024, après une réalisation de 5,3% en 2023. L'augmentation du PIB réel a été portée par le secteur tertiaire, avec une contribution de 3,3 points de pourcentage (pdp), en lien avec la bonne tenue des activités commerciales et des services. La croissance économique a été également soutenue par les secteurs primaire (1,5 pdp) et secondaire (1,4 pdp).

Au plan national, le taux de croissance du PIB réel se situerait à 4,1% en 2024 contre 5,8% enregistré un an plus tôt. L'inflation moyenne annuelle est ressortie à 3,5% en 2024 contre 7,2% l'année précédente.

Dans ce contexte, les transactions économiques et financières de la Guinée-Bissau avec le reste du monde se sont traduites, au terme de l'année 2024, par un excédent du solde global de la balance des paiements. Cette performance s'explique principalement par une forte hausse des entrées nettes au titre du compte financier, ainsi que par une augmentation de l'excédent du solde du compte de capital, et ce, malgré une légère détérioration du déficit courant.

La détérioration du déficit courant, passé de 97.153,1 millions en 2023 à 98.065,6 millions en 2024, s'explique par l'aggravation du déficit de la balance des biens et services, malgré l'amélioration des excédents des comptes de revenus primaire et secondaire.

Les échanges de biens en 2024 ont dégagé un déficit plus important qu'en 2023, s'élevant à 111.630,9 millions contre 98.805,9 millions, en lien avec une baisse des exportations conjuguée à une augmentation des importations. De même, la balance des services est restée déficitaire, avec un solde de 89.387,7 millions en 2024 contre un déficit de 87.772,3 millions en 2023.

Le compte des revenus primaires a enregistré une amélioration de son excédent, qui s'est établi à 10.524,3 millions en 2024, contre 7.185,1 millions en 2023. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des recettes provenant de la compensation financière de pêche versée par l'Union européenne, ainsi que de la hausse des revenus des travailleurs transfrontaliers.

Les entrées nettes au titre du compte du revenu secondaire ont progressé de 12,4%, atteignant 92.428,6 millions en 2024 contre 82.239,8 millions l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'accroissement des transferts courants reçus par l'État, ainsi que par la hausse transferts privés reçus.

Le compte de capital a enregistré un excédent de 14.867,5 millions en 2024 contre 10.245,8 millions de l'année précédente. Les entrées nettes du compte financier se sont élevées à 90.767,1 millions en 2024 contre 67.395,9 millions en 2023.

Au final, le solde global de la balance des paiements présente un excédent de 11.368,2 millions en 2024, contrastant avec les déficits de 23.145,1 millions en 2023 et 63.846,1 millions en 2022.

La position extérieure globale nette est demeurée débitrice, s'élevant à -483.235,4 millions (soit -36,7 % du PIB) à fin 2024, contre -404.043,5 millions (-32,0% du PIB) un an plus tôt. Cette détérioration de 79.191,2 millions (6,0% du PIB) reflète une hausse des passifs extérieurs plus importante que celle des actifs détenus à l'étranger.

INTRODUCTION

L'environnement économique et financier international a montré des signes de stabilisation en 2024, après les bouleversements provoqués par la pandémie de la Covid-19. Le maintien du rythme de progression de l'activité économique en 2024 est lié à l'assouplissement des politiques monétaires et à la reprise de la demande intérieure dans plusieurs économies avancées. Toutefois, les tensions géopolitiques, la fragmentation géo-économique ainsi que les signes de ralentissement de la croissance en Chine continuent de peser sur la dynamique globale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti stable à 3,3% en 2024, après 3,3% enregistrée en 2023.

Au niveau des économies avancées, la croissance est ressortie à 1,8% en 2024, contre 1,7% en 2023. Aux États-Unis, l'activité économique s'est accrue de 2,8% en 2024 après une réalisation de 2,9% l'année précédente. L'amélioration de l'activité s'explique par l'orientation favorable de la politique monétaire, la hausse des dépenses de consommation, soutenues par l'augmentation des salaires réels, ainsi que l'accroissement des investissements, notamment dans l'intelligence artificielle. En Zone euro, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) est passée de 0,4% en 2023 à 0,9% en 2024, reflétant l'amélioration des exportations, en particulier celles de marchandises, et une hausse des salaires réels qui stimule la consommation. L'assouplissement progressif de la politique monétaire a également soutenu la croissance en favorisant les investissements.

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance est ressorti à 4,3% en 2024 après une réalisation de 4,4% l'année précédente. En Chine, la croissance a ralenti, passant de 5,2% en 2023 à 5,0% en 2024, en lien avec les faiblesses persistantes dans le secteur immobilier et une baisse de la confiance des consommateurs, partiellement compensée par des résultats satisfaisants des exportations nettes. L'économie indienne a enregistré un taux de croissance de 6,5% en 2024 contre 8,2% en 2023. Au Brésil, le taux de croissance s'est établi à 3,4% en 2024 après une réalisation de 2,9% en 2023. En Russie, l'activité économique a été soutenue par une augmentation des dépenses publiques et une reprise de la consommation privée. Le pays a ainsi enregistré une progression de 4,3% de son PIB en 2024 contre 3,6% en 2023.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB est ressortie à 4,1% en 2024 après une réalisation de 3,6% l'année précédente. L'activité économique dans la zone est soutenue par l'atténuation des effets de chocs météorologiques passés et le relâchement des contraintes sur l'offre. Toutefois, elle reste affectée par certains conflits en cours, qui freinent la reprise économique. Le Nigeria a enregistré un rythme de progression de la production de 4,1% en 2024 contre 2,9% en 2023, en liaison notamment avec l'augmentation progressive de la production de pétrole et des produits agricoles, malgré des défis persistants liés à l'insécurité et à l'insuffisance des infrastructures.

En Afrique du Sud, l'économie a connu une progression de son PIB, avec un taux de croissance de 0,5% en 2024 après 0,7% en 2023. Le dynamisme de l'activité en Afrique du Sud est lié à l'amélioration de la fourniture d'électricité et à une augmentation bien que modérée de la demande intérieure.

L'activité économique dans l'UEMOA est demeurée globalement dynamique en 2024. Selon les estimations disponibles, le PIB de l'Union a augmenté de 6,2% en 2024, après une réalisation de 5,3% en 2023. L'augmentation du PIB réel a été portée par le secteur tertiaire, avec une contribution de 3,3 points de pourcentage (pdp), en lien avec la bonne tenue des activités commerciales et des services. La croissance économique a été également soutenue par les secteurs primaire (1,5 pdp) et secondaire (1,4 pdp). L'apport du secteur primaire est attribuable à la hausse de la production agricole au cours de la campagne 2024/2025, en raison de conditions météorologiques globalement favorables. Le secteur secondaire a, quant à lui, bénéficié principalement du renforcement des activités des industries manufacturières et extractives, dans un contexte de démarrage de la production de pétrole brut au Sénégal et de son accroissement au Niger. Sous l'angle des emplois du PIB, la croissance économique en 2024 a été principalement soutenue par la consommation finale (3,2 points), en lien avec l'amélioration des revenus par tête. Le regain de dynamisme est également porté par le secteur extérieur, dont la contribution est estimée à 1,6 pdp, après un apport négatif en 2023 (-1,0 pdp), en lien avec le démarrage des exportations de pétrole brut au Niger et au Sénégal. La contribution des investissements est estimée à 1,4 point, en repli de 0,2 pdp, sous l'effet de la finalisation en 2024 de grands projets d'investissement dans la plupart des pays de l'Union. Il s'agit notamment des investissements réalisés en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football et les grands investissements dans les chantiers pétroliers au Niger et au Sénégal.

L'inflation globale a reculé au cours de l'année 2024, tout en restant supérieure à l'objectif dans pratiquement tous les pays qui ont adopté le ciblage de l'inflation. La désinflation en 2024 reflète la stabilisation des prix de certains produits de base, liée à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement, à la baisse des prix de l'énergie ainsi qu'à l'impact des mesures de resserrement des politiques monétaires prises depuis 2022. Dans l'UEMOA le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 3,5% en 2024 contre 3,7% en 2023. Ce léger repli est lié, d'une part, à la baisse des cours mondiaux des produits alimentaires importés par les pays de l'Union et, d'autre part, à l'absence de tension sur les prix des produits pétroliers.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont poursuivi leur rebond, en ligne avec la baisse de l'offre due aux conditions météorologiques défavorables et aux

tensions géopolitiques. L'indice des principaux produits exportés a affiché une progression de 43,9% en 2024, après une hausse de 0,5% en 2023. La hausse des cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union est portée par les produits non énergétiques, comme le cacao (+127,0%), le café (+75,5%), la noix de cajou (+32,8%), le caoutchouc (+29,4%), l'or (+22,8%), le phosphate (+2,5%) et les huiles végétales (+19,7%). En revanche, les cours du coton (-6,9%) et des produits énergétiques, notamment le gaz (-13,8%) et le pétrole (-2,7%), se sont repliés durant la période.

Les prix des produits alimentaires de base importés ont, pour leur part, connu un repli, en lien avec l'amélioration de l'offre sur le marché mondial. La baisse des prix concerne l'ensemble des produits importés, à l'exception du lait (+10,9%). Les plus fortes baisses sont enregistrées au niveau de l'huile de soja (-22,4%), du blé (-11,6%), du sucre (-7,0%) et du riz (-2,1%).

Sur les marchés des changes, l'euro s'est globalement apprécié face aux principales devises en 2024, en lien avec la diminution du différentiel de taux d'intérêt à un an avec les États-Unis au cours de l'année et de performances économiques américaines moins favorables sur le second semestre de 2024. L'indice du taux de change de l'euro, calculé par la BCE, s'est renforcé de 1,5%. Le cours de l'euro par rapport au dollar américain est resté quasi-stable (+0,04%) et s'est établi en moyenne à 1,0821 en 2024. L'euro est, par ailleurs, ressorti en hausse par rapport au yen japonais (+7,8%), au dollar canadien (+1,5%) et au dollar australien (+0,7%). Il a également pris de la valeur face aux devises des pays émergents, s'étant apprécié de 8,3% vis-à-vis du rouble russe, de 1,7% face au yuan chinois et de 1,3% à l'égard de la roupie indienne. En revanche, la devise européenne s'est dépréciée face à la livre sterling (-2,7%), au franc suisse (-2,0%) et au rand sud-africain (-0,6%).

Sur le marché ouest-africain, sur une année, le FCFA s'est apprécié face au naira nigérian (+140,7%), au cedi ghanéen (+27,9%), au dalasi gambien (+11,5%) et au dollar libérien (+9,9%). En revanche, il s'est déprécié de 5,6% vis-à-vis du leone. En moyenne annuelle, 1.000 FCFA se sont échangés contre 23,13 cedis, 111,44 dalasis, 26.832,94 leones, 314,85 dollars libériens, 14.085,24 francs guinéens et 2.358,61 nairas.

Au plan national, le taux de croissance du PIB réel se situerait à 4,1% en 2024 contre 5,8% enregistré un an plus tôt. L'inflation moyenne annuelle est ressortie à 3,5% en 2024 contre 7,2% l'année précédente. Les opérations financières de l'État en 2024 ont été marquées par une baisse de 1,6% des recettes budgétaires, un accroissement de 8,1% des dépenses courantes et une baisse de 8,6% des dépenses d'investissement. L'État a poursuivi les réformes prévues dans le cadre du programme ECF conclu en janvier 2023 avec le FMI. Le pays a ainsi bénéficié des décaissements au titre de ce programme.

Dans ce contexte, les échanges extérieurs ont été caractérisés par une légère détérioration du solde de la balance des transactions courantes qui présente un déficit de 98.065,6 millions contre un déficit de 97.153,4 millions en 2023, en rapport notamment avec la détérioration du solde de la balance des biens et services.

L'excédent du compte de capital a connu une forte augmentation (+45,1%) pour se situer à 14.867,5 millions, contre 10.245,8 millions en 2023. Les entrées nettes au titre du compte financier ont aussi fortement augmenté pour se fixer à 90.767,1 millions contre 67.397,9 millions.

Ainsi, le solde global de la balance des paiements présente un excédent de 11.368,2 millions contre un déficit de 23.145,1 millions en 2023. Le tableau 1 présente les soldes des principales composantes de la balance des paiements.

Tableau 1 : Évolution des principaux soldes de la balance des paiements

(En millions)

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Compte des transactions courantes	-22 265,5	-7 834,3	-91 801,5	-97 153,4	-98 065,6	-912,2
Biens et services	-119 059,9	-101 622,2	-185 776,2	-186 578,2	-201 018,6	-14 440,4
Revenus primaires	14 638,3	9 415,7	5 757,6	7 185,0	10 524,3	3 339,3
Revenus secondaires	82 156,1	84 372,2	88 217,1	82 239,8	92 428,6	10 188,8
Compte de capital	9 019,0	12 556,3	10 407,1	10 245,8	14 867,5	4 621,7
Compte financier	-71 458,8	-49 704,9	-25 018,3	-67 397,9	-90 767,1	-23 369,2
Erreurs et omissions nettes	-5 596,5	6 289,9	-7 469,9	-3 635,5	3 799,1	7 434,6
Solde global	52 615,8	60 716,8	-63 846,1	-23 145,1	11 368,1	34 513,2

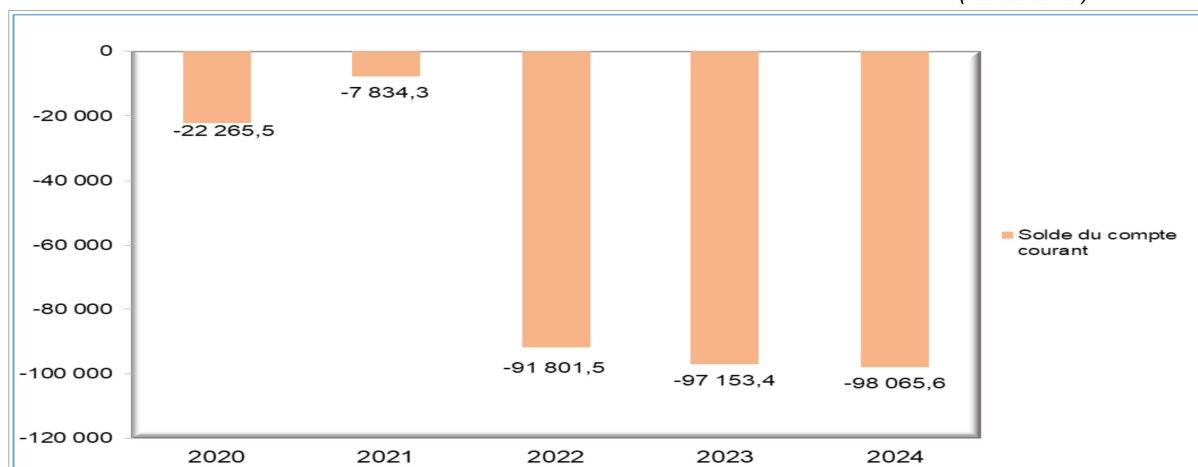
Sources : Douanes et BCEAO

I- COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

La balance des transactions courantes, qui comprend les échanges de biens et services ainsi que les revenus primaires et secondaires, a enregistré en 2024 une légère aggravation de son déficit par rapport à l'année précédente. Le solde des transactions courantes présente un déficit de 98.065,6 millions en 2024 contre 97.153,4 millions en 2023. Le graphique 1 illustre l'évolution du solde de la balance courante.

Graphique 1 : Solde de la balance des transactions courantes

(En millions)



Sources: Douanes et BCEAO

Cette situation s'explique par une détérioration de la balance des biens et services, malgré la hausse des excédents des soldes des revenus primaire et secondaire. Le tableau 2 présente l'évolution des principaux soldes des comptes de transactions courantes.

Tableau 2 : Compte des transactions courantes

(En millions, sauf indication contraire)

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Biens et services	-119,059.9	-101,622.2	-185,776.2	-186,578.2	-201,018.6	-14,440.4
Biens	-53,806.7	-27,730.8	-95,848.4	-98,805.9	-111,630.9	-12,825.0
Services	-65,253.2	-73,891.4	-89,927.8	-87,772.3	-89,387.7	-1,615.4
Revenus primaires	14,638.3	9,415.7	5,757.6	7,185.0	10,524.3	3,339.3
Revenus secondaires	82,156.1	84,372.2	88,217.1	82,239.8	92,428.6	10,188.8
Solde du compte courant	-22,265.5	-7,834.3	-91,801.5	-97,153.4	-98,065.6	-912.3
Solde du compte courant (hors dons)	-39,054.9	-44,233.5	-117,445.6	-114,252.3	-118,225.7	-3,973.4
PIB Nominal	981,407.3	1,058,097.0	1,159,944.4	1,290,591.3	1,317,196.6	26,605.3
Solde courant (en pourcentage du PIB)	-2.3	-0.7	-8.1	-7.5	-7.4	

Sources : Douanes, BCEAO et INE

I.1- Balance commerciale de biens

En 2024, la balance commerciale des biens a enregistré un déficit de 111.630,9 millions, en hausse par rapport au déficit de 98.805,9 millions enregistré en 2023. Cette détérioration s'explique principalement par une augmentation des importations, conjuguée à une baisse des exportations.

Tableau 3 : Évolution du solde de la balance des biens*(En millions, sauf indication contraire)*

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Exportations de biens	123,059.2	166,285.3	152,913.1	145,424.6	139,093.0	-6,331.6
Importations de biens	176,865.9	194,016.1	248,761.5	244,230.5	250,723.8	6,493.3
Balance commerciale de biens	-53,806.7	-27,730.8	-95,848.4	-98,805.9	-111,630.9	-12,825.0
Taux de couverture des importations par les exportations (en pourcentage)	69.6	85.7	61.5	59.5	55.5	
Degré d'ouverture commerciale (en pourcentage)	16.4	18.1	17.7	15.4	15.2	

Sources : Douanes et BCEAO

Dans ce contexte, le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 55,5% en 2024 contre 59,5% en 2023.

I.1.1- Exportations de biens

I.1.1.1- Évolution globale des exportations de biens

Suite aux ajustements effectués sur les statistiques douanières¹, les exportations FOB de marchandises générales sont ressorties à 139.093,0 millions en 2024 contre 145.424,6 millions l'année précédente, soit une baisse de 6.331,6 millions, après une diminution de 7.488,5 millions en 2023.

Cette baisse de la valeur des exportations s'explique essentiellement par la réduction du volume de noix de cajou exportée, qui est passé de 189.184,1 tonnes en 2023 à 166.885,1 tonnes en 2024, dont l'impact a été quelque peu limité par une légère augmentation du prix moyen à l'exportation de noix de cajou, qui s'est établi à 1.050 dollar US par tonne, contre 1.000 dollar US en 2023.

¹ Les exportations de noix de cajou sont évaluées par la Douane sur la base d'un prix de référence fixé par l'État. Ce prix est différent du prix du marché, ce qui explique notamment les ajustements de valeurs réalisés dans le cadre d'élaboration de la balance des paiements. En 2024, les ajustements ont augmenté 6,8 milliards, en raison d'un écart plus important entre le prix de référence, utilisé par la Douane pour déterminer la valeur des exportations, et le prix effectif du marché. En effet, le prix de référence a été fixé à 800 USD/tonne, tandis que le prix effectif des noix de cajou s'est établi à 1.050 USD/tonne en 2024. Cela représente une différence par rapport à 2023, où le prix de référence était de 900 USD/tonne et le prix effectif de 1.000 USD/tonne.

Tableau 4 : Exportations de biens (y compris les ajustements)

(En millions)

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Exportations de biens	67,496.8	118,995.5	127,243.8	118,269.3	104,475.4	-13,793.9
Ajustement	55,562.4	47,289.8	25,669.3	27,155.3	34,617.6	7,462.3
<i>Dont réexportations</i>	1,067.1	2,177.0	2,825.2	3,460.9	4,138.5	677.6
Total exportations de biens	123,059.2	166,285.3	152,913.1	145,424.6	139,093.0	-6,331.6

Sources : Douanes et BCEAO

La noix de cajou reste le principal produit d'exportation du pays avec une valeur des exportations qui a connu une baisse de 14.753,7 millions en 2024, en rapport avec la diminution du volume exporté, induit principalement par la baisse de la production. Les exportations des produits de la pêche ont progressé de 236,7 millions, s'élevant à 1.220,1 millions, soutenues par une hausse de la production, mais restent encore faibles par rapport au potentiel du pays dans ce secteur. S'agissant du bois, 322,6 millions ont été exportés en 2024 contre 64,3 millions exportés un an plus tôt.

Tableau 5 : Exportations de marchandises générales par principaux produits

(En millions)

Produits	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Noix de cajou	57 786,3	110 313,9	117 878,4	105 268,9	90 515,2	-14 753,7
Bois	0,0	0,0	0,0	64,3	322,6	258,3
Noix de cajou sans coques	318,0	419,8	466,0	413,6	487,4	73,8
Poissons	796,4	656,8	517,2	983,4	1 220,1	236,7
Arachides et céréales	81,8	85,2	86,4	80,8	78,2	-2,6
Huile de palme	0,2	0,5	0,8	0,6	1,2	0,6
Autres fruits et légumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	6 447,0	5 341,5	5 469,9	7 997,8	7 712,2	-285,6
Reexportation	1 067,1	2 177,0	2 825,2	3 460,9	4 138,5	677,6
Total statistiques officielles	67 496,8	118 995,5	127 243,8	118 269,3	104 475,4	-13 793,9
Ajustement de Valeur 1/	51 420,3	44 125,2	20 268,0	23 134,1	29 908,1	6 774,0
Ajustement de Champ	4 142,1	3 164,6	5 401,9	4 021,9	4 709,5	687,6
Total	123 059,2	166 285,3	152 913,1	145 424,6	139 093,0	-6 331,6

Sources : Douanes et BCEAO

I.1.1.2- Composition des exportations de biens

L'analyse de la structure des exportations par produit montre que celles-ci restent dominées par l'exportation de produits agricoles, en particulier la noix de cajou.

Tableau 6 - Évolution des exportations de marchandises (sans ajustements)

(En millions)

Rubriques	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Produits Agricoles	58 186,3	110 819,4	118 246,3	105 763,9	91 082,0	-14 681,9
Produits Forestiers	0,0	0,0	0,0	64,3	322,6	258,3
Produits de la Mer	796,4	656,8	517,2	983,4	1 220,1	236,7
Produits Miniers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Produits	8 514,1	7 519,3	8 480,4	11 458,7	11 850,6	391,9
Total sans ajustements	67 496,8	118 995,5	127 243,8	118 269,3	104 475,4	-13 793,9

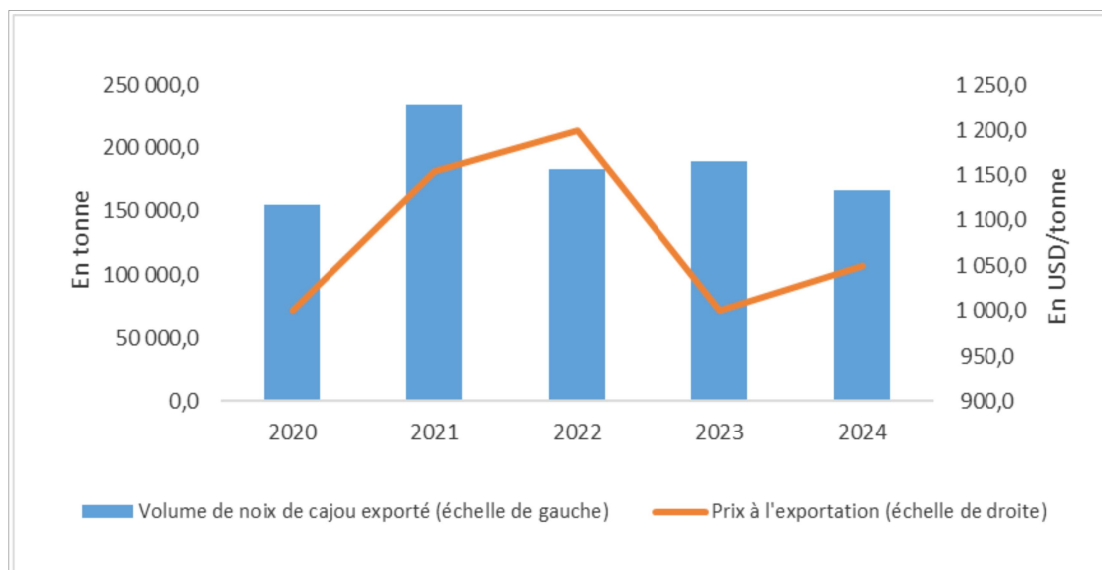
Sources : Douanes et BCEAO

I.1.1.2.1- Produits Agricoles

Les exportations de produits agricoles restent dominées par la noix de cajou. Selon les statistiques officielles sans ajustements, les exportations de noix de cajou représentent 87,1% du total des exportations en 2024 contre 89,1% en 2023.

Le graphique ci-après présente l'évolution des volumes exportés et des prix à l'exportation de la noix de cajou.

Graphique 2 : Volume exporté et prix à l'exportation de la noix de cajou



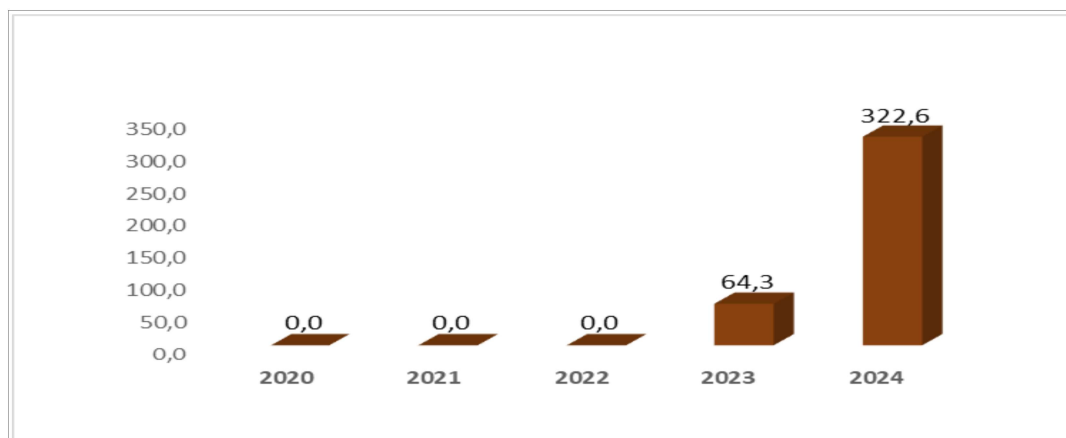
Sources : Douanes et BCEAO

I.1.1.2.2- Produits Forestiers

Les exportations des produits forestiers sont dominées par l'exportation du bois. En 2024, les exportations de bois se sont situées à 322,6 millions contre 64,3 millions en 2023.

Graphique 3 : Évolution des exportations de bois

(En millions)



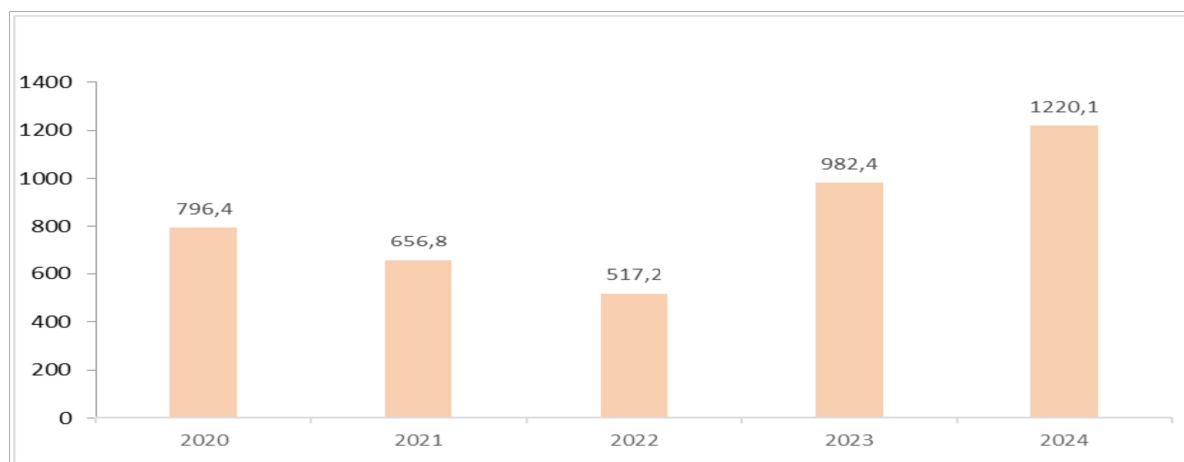
Sources : Douanes et BCEAO

I.1.1.2.3- Produits de la mer

Les exportations de produits halieutiques restent très faibles, contrastant avec le potentiel important du pays dans ce secteur. En 2024, la valeur des exportations de produits halieutiques s'est située à 1.220,1 millions contre 982,4 millions en 2023.

Graphique 4 : Évolution des exportations du produit de la mer

(En millions)



Sources : Douanes et BCEAO

I.1.1.2.4- Produits miniers

Aucune exportation de produits miniers n'a été enregistrée en 2024.

I.1.1.2.5- Exportations nettes de biens en négoce international

En 2024, aucune transaction n'a été enregistrée dans le cadre du négoce international.

I.1.1.2.6- Exportations d'or non monétaire

Le pays n'exporte pas d'or non monétaire.

I.1.1.2.7- Autres produits

Les autres produits exportés concernent principalement des sacs et sachets d'emballage utilisés notamment dans le processus d'exportation de la noix de cajou.

I.1.1.3- Orientation géographique des exportations

Le continent asiatique demeure la principale destination des exportations de la Guinée-Bissau, la quasi-totalité de la noix de cajou brute étant expédiée vers l'Inde, le Vietnam et le Singapour. Le continent africain occupe la deuxième position, principalement la zone UEMOA. La Zone Euro occupe la troisième position.

Tableau 7 : Orientation géographique des exportations

(En millions, sauf indication contraire)

ZONES GEOGRAPHIQUES	2020		2021		2022		2023		2024	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
EUROPE	2,691.0	2.2	2,233.0	1.3	3,434.4	2.2	3,879.5	2.7	5,462.9	3.9
UNION EUROPEENNE	2,517.9	2.0	2,096.5	1.3	2,950.0	1.9	3,260.4	2.2	4,266.3	3.1
ZONE EURO	2,499.7	2.0	2,087.0	1.3	2,950.0	1.9	3,260.4	2.2	4,266.3	3.1
France	0.0	0.0	4.8	0.0	16.2	0.0	15.0	0.0	71.0	0.1
Allemagne	114.2	0.1	40.1	0.0	22.0	0.0	47.7	0.0	56.9	0.0
Italie	28.8	0.0	0.0	0.0	2.8	0.0	27.3	0.0	7.2	0.0
Pays-Bas	937.2	0.8	265.6	0.2	283.2	0.2	20.1	0.0	0.0	0.0
Belgique	133.8	0.1	104.4	0.1	97.3	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0
Portugal	1,257.6	1.0	1,626.6	1.0	2,528.4	1.7	3,150.3	2.2	4,120.1	3.0
Espagne	28.2	0.0	45.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.9	0.0
AUTRES PAYS DE L'UE	18.2	0.0	9.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Andorre	6.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Croitie	0.0	0.0	9.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Chypre	11.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES PAYS D'EUROPE	173.1	0.1	136.6	0.1	484.4	0.3	619.1	0.4	1,196.6	0.9
Russie	23.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Turkie	149.2	0.1	136.0	0.1	484.4	0.3	619.1	0.4	1,196.6	0.9
AFRIQUE	4,862.2	4.0	5,545.8	3.3	6,073.9	4.0	5,413.5	3.7	4,989.5	3.6
UEMOA	4,142.1	3.4	5,434.3	3.3	5,720.5	3.7	5,306.9	3.6	4,709.6	3.4
Bénin	497.7	0.4	1.4	0.0	1.6	0.0	11.6	0.0	10.8	0.0
Burkina	0.0	0.0	19.4	0.0	12.8	0.0	6.3	0.0	62.9	0.0
Côte d'Ivoire	0.0	0.0	746.0	0.4	0.0	0.0	71.0	0.0	32.0	0.0
Mali	288.9	0.2	428.3	0.3	324.0	0.2	95.7	0.1	272.3	0.2
Niger	6.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	26.8	0.0	26.8	0.0
Sénégal	3,348.9	2.7	3,946.8	2.4	3,270.7	2.1	4,252.2	2.9	3,860.1	2.8
Togo	0.0	0.0	292.5	0.2	2,111.4	1.4	843.4	0.6	444.7	0.3
CEDEAO (hors UEMOA)	547.2	0.4	69.2	0.0	353.4	0.2	55.6	0.0	112.2	0.1
Nigeria	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3	0.0	0.0	0.0	3.6	0.0
Ghana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.3	0.0	0.0	0.0
Cap - Vert	130.3	0.1	15.4	0.0	26.5	0.0	15.1	0.0	10.5	0.0
Gambie	366.5	0.3	0.0	0.0	323.6	0.2	0.5	0.0	88.9	0.1
Serra leoa	2.7	0.0	30.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberie	21.3	0.0	14.5	0.0	0.0	0.0	9.7	0.0	0.0	0.0
R. Guinée	26.3	0.0	9.3	0.0	0.0	0.0	21.0	0.0	9.2	0.0
CEMAC	14.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.5	0.0	0.0	0.0
Congo	14.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.5	0.0	0.0	0.0
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	158.4	0.1	42.3	0.0	0.0	0.0	42.5	0.0	167.7	0.1
Afrique du Sud	15.5	0.0	19.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.1	0.0
Maroc	2.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	138.4	0.1
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.2	0.0
Egypte	75.2	0.1	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	0.0	0.0	9.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Angola	63.2	0.1	8.5	0.0	0.0	0.0	42.5	0.0	0.0	0.0
AMERIQUE	37.0	0.0	1.9	0.0	45.0	0.0	114.0	0.1	688.9	0.5
USA	35.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	83.5	0.1	0.0	0.0
Brésil	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	660.3	0.5
Cuba	1.2	0.0	1.9	0.0	45.0	0.0	30.5	0.0	28.6	0.0
ASIE	115,469.1	93.8	157,509.0	94.7	141,646.0	92.6	135,188.7	93.0	127,252.4	91.5
Chine	96.9	0.1	702.2	0.4	841.8	0.6	793.4	0.5	1,281.1	0.9
Japon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Inde	76,806.2	62.4	91,585.4	55.1	84,646.7	55.4	82,647.5	56.8	74,928.0	53.9
Pakistan	352.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emirats arabes unis	0.0	0.0	1,414.9	0.9	3,283.0	2.1	3,783.0	2.6	8,199.5	5.9
Corea du Sud	387.4	0.3	235.2	0.1	20.1	0.0	23.2	0.0	16.5	0.0
Liban	721.5	0.6	2.5	0.0	70.3	0.0	44.3	0.0	0.0	0.0
Singapour	20,428.5	16.6	39,417.4	23.7	22,023.1	14.4	19,863.3	13.7	16,598.7	11.9
Vietnam	15,391.4	12.5	23,858.9	14.3	29,585.2	19.3	27,432.0	18.9	25,385.9	18.3
Arabie Saoudite	1,285.3	1.0	12.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bangladesh	0.0	0.0	280.5	0.2	542.7	0.4	602.1	0.4	842.7	0.6
Indonésie	0.0	0.0	0.0	0.0	633.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES PAYS	0.0	0.0	996.1	0.6	1,713.8	1.1	828.8	0.6	699.2	0.5
TOTAL	123,059.2	100.0	166,285.9	100.0	152,913.1	100.0	145,424.6	100.0	139,092.9	100.0
EUROPE	2,691.0	2.2	2,233.0	1.3	3,434.4	2.2	3,879.5	2.7	5,462.9	3.9
AFRIQUE	4,862.2	4.0	5,545.8	3.3	6,073.9	4.0	5,413.5	3.7	4,989.5	3.6
AMERIQUE	37.0	0.0	1.9	0.0	45.0	0.0	114.0	0.1	688.9	0.5
ASIE	115,469.1	93.8	157,509.0	94.7	141,646.0	92.6	135,188.7	93.0	127,252.4	91.5

Sources : Douanes et BCEAO

La part des exportations destinées à l'Asie s'est établie à 91,5%, en rapport avec les exportations de noix de cajou brut destinées principalement vers les pays de ce continent.

Les ventes extérieures vers l'Europe ont atteint 5.462,9 millions en 2024 contre 3.879,5 millions en 2023. Cette progression s'explique par la réexportation de produits énergétiques (notamment le ravitaillement d'aéronefs), ainsi que par la hausse des exportations de poissons séchés et d'autres produits en coque, principalement à destination du Portugal, de la Turquie, de l'Allemagne et de la France.

La part des exportations vers le reste du Continent africain, y compris les échanges à travers des canaux non officiels, est restée relativement stable à 3,6% en 2024. En valeur, ces exportations se sont élevées à 4.989,5 millions en 2024, contre 5.413,5 millions un an plus tôt. Elles ont été principalement orientées vers le Sénégal, le Togo et le Mali.

Tableau 8 : Évolution des exportations destinées aux pays de l'UEMOA

(En millions)

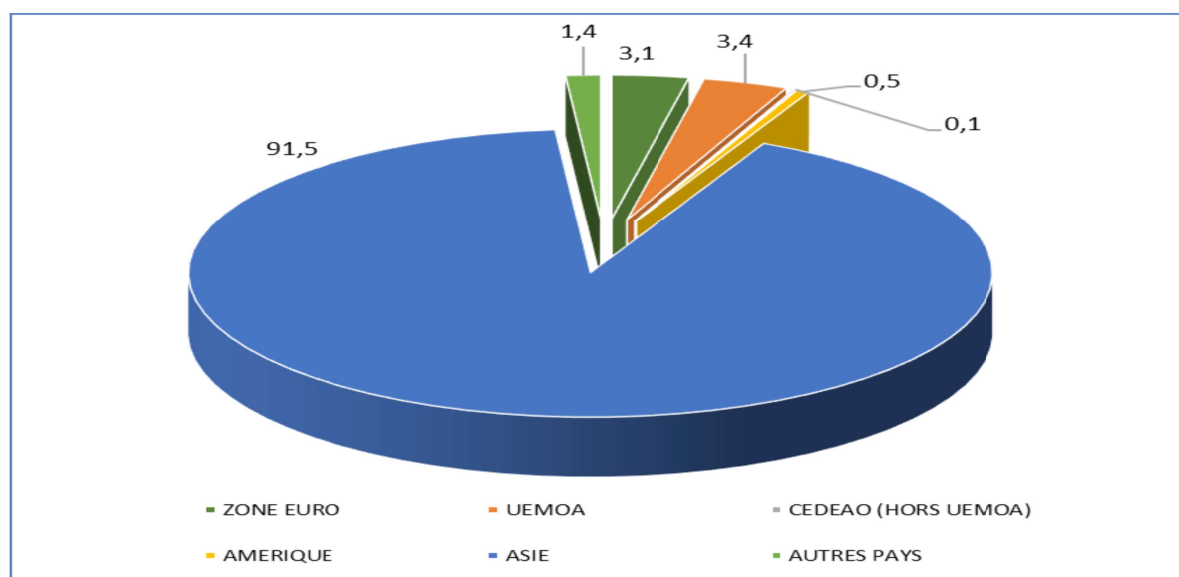
Pays	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	497,7	1,4	1,6	11,6	10,8
Burkina	0,0	19,4	12,8	6,3	62,9
Côte d'Ivoire	0,0	746,0	0,0	71,0	32,0
Mali	288,9	428,3	324,0	95,7	272,3
Niger	6,6	0	0	26,8	26,8
Sénégal	3 348,9	3 946,8	3 270,7	4 252,2	3 860,1
Togo	0,0	292,5	2 111,4	843,4	444,7
UEMOA	4 142,1	5 434,3	5 720,5	5 306,9	4 709,6

Source : BCEAO

Au total, les exportations de la Guinée-Bissau en 2024, ont été principalement destinées à l'Inde (53,9%), au Vietnam (18,3%), à Singapour (11,9%), aux Émirats Arabe Unis (5,9%), au Portugal (3,0%) et au Sénégal (2,8%).

Graphique 5 : Orientation géographique des exportations en 2024

(en %)



Sources: Douanes et BCEAO

I.1.2- Importations de biens

I.1.2.1- Évolution globale des importations de biens

Sur la base des données de la Douane (avec ajustement²), la valeur des importations en FOB a légèrement augmenté en 2024, après avoir enregistré une baisse en 2023. Elle s'est établie à 250.723,8 millions en 2024 contre 244.230,5 millions en 2023, soit une hausse de 2,7%, après une baisse de 1,8% l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'augmentation des importations de matières premières et de biens intermédiaires, de produits énergétiques, de produits alimentaires, de biens d'équipement, ainsi que d'autres biens de consommation courante. En revanche, les importations de produits divers sont relativement stables.

² Les ajustements tiennent compte des données relatives au commerce non contrôlé, des asymétries dans les échanges intra-UEMOA, des importations de carburant par Karpowership destinées à la production d'électricité, ainsi que de l'importation d'électricité en provenance du barrage de Kéléta (Guinée), qui ne sont pas enregistrées auprès des services douaniers. En outre, les importations des produits de base, principalement le riz, la farine de blé et l'huile de soja sont enregistrées sur la base des prix de référence fixés par l'État, lesquels diffèrent de ceux figurant sur les factures d'importation. Cela nécessite un ajustement des prix d'importation de ces produits dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements. Par ailleurs, les asymétries constatées dans les échanges avec le Portugal, principal fournisseur du pays, sont également prises en compte.

Tableau 9: Évolution des importations de biens par rubriques*(En millions)*

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Marchandises générales (statistiques douanières)	121 153,2	120 353,7	125 968,3	141 002,8	146 069,8	5 067,0
Ajustement*	86 875,4	107 846,9	166 623,5	146 327,2	148 830,1	2 502,9
Total Importations CAF	208 028,6	228 200,6	292 591,8	287 330,0	294 899,9	7 569,9
Total Importations FOB	176 865,9	194 016,1	248 761,5	244 230,5	250 723,8	6 493,3

Sources: Douanes et BCEAO

*Les ajustements de valeurs et de champs opérés.

I.1.2.2- Composition des importations de biens

Les importations en 2024 sont composées de biens alimentaires (28,2%), de produits énergétiques (22,3%), de biens d'équipements (22,0%), de produits divers (11,6%), d'autres biens de consommation courante (8,0%) et de matières premières et biens intermédiaires (7,9%)

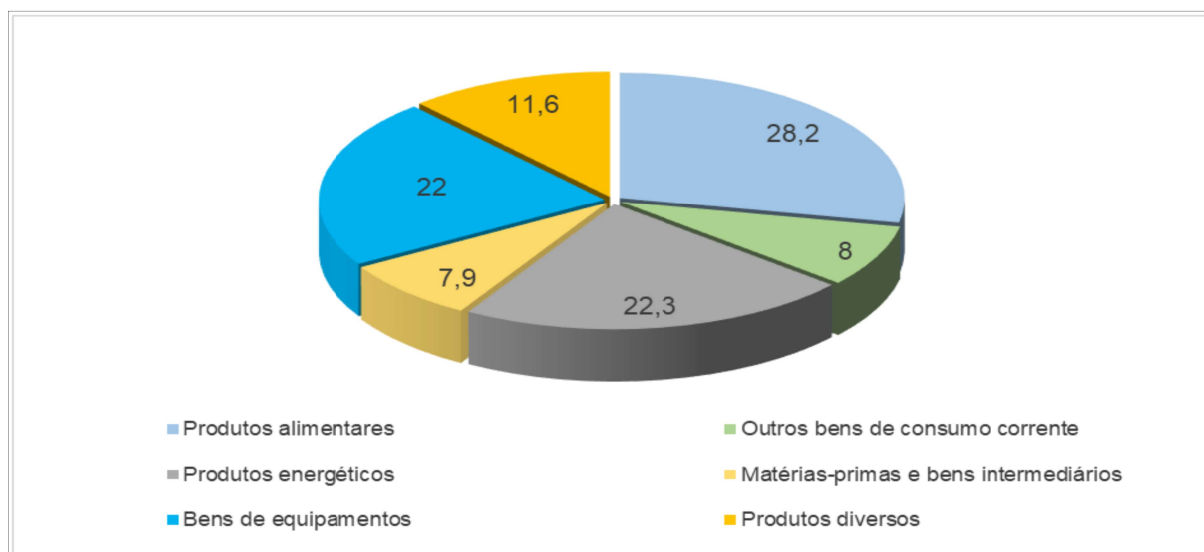
Tableau 10 : Importations de biens*(En millions)*

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Produits alimentaires	69 101,6	67 800,1	84 190,1	81 447,7	83 269,3	1 821,6
Autres biens de consommation courante	15 222,3	17 923,2	23 036,6	23 499,8	23 701,8	202,0
Produits énergétiques	36 431,2	42 503,3	61 654,3	63 691,3	65 634,5	1 943,2
Matières premières et biens intermédiaires	17 687,5	19 120,2	22 944,2	20 124,8	23 259,4	3 134,6
Biens d'équipement	33 974,4	50 601,4	66 384,3	64 054,9	64 776,2	721,3
Produits divers	35 611,6	30 252,3	34 382,1	34 511,5	34 258,6	-252,9
Total importations de biens CAF	208 028,6	228 200,5	292 591,8	287 330,0	294 899,9	7 569,9
Total importations de biens FOB	176 865,9	194 016,1	248 761,5	244 230,5	250 723,8	6 493,3

Sources : Douanes et BCEAO

Graphique 6: Composition des importations de biens

(en %)



Sources : Douanes et BCEAO

I.1.2.2.1 - Produits alimentaires

Les importations de produits alimentaires ont enregistré une hausse de 2,2% en 2024. Cette situation a été induite principalement par l'augmentation des importations de farines de blé (+24,6%), qui se sont établies à 19.740,7 tonnes en 2024 contre 15.842,0 tonnes en 2023, de produits laitiers (+12,8%), avec un volume de 5.058,2 tonnes en 2024 contre 4.482,3 tonnes en 2023, et du riz (+6,6%), dont les importations ont atteint 146.347,1 tonnes en 2024, contre 137.227,2 tonnes l'année précédente.

L'impact de cette hausse des volumes importés a toutefois été atténué par le recul des prix à l'importation des produits de base sur les marchés internationaux. En effet, les prix des denrées alimentaires ont enregistré un repli, en lien avec l'amélioration de l'offre sur le marché mondial.

Les plus fortes baisses sont enregistrées au niveau de l'huile de soja (-22,4%), du blé (-11,6%), du sucre (-7,0%) et du riz (-2,1%).

I.1.2.2.2 – Autres biens de consommation courante

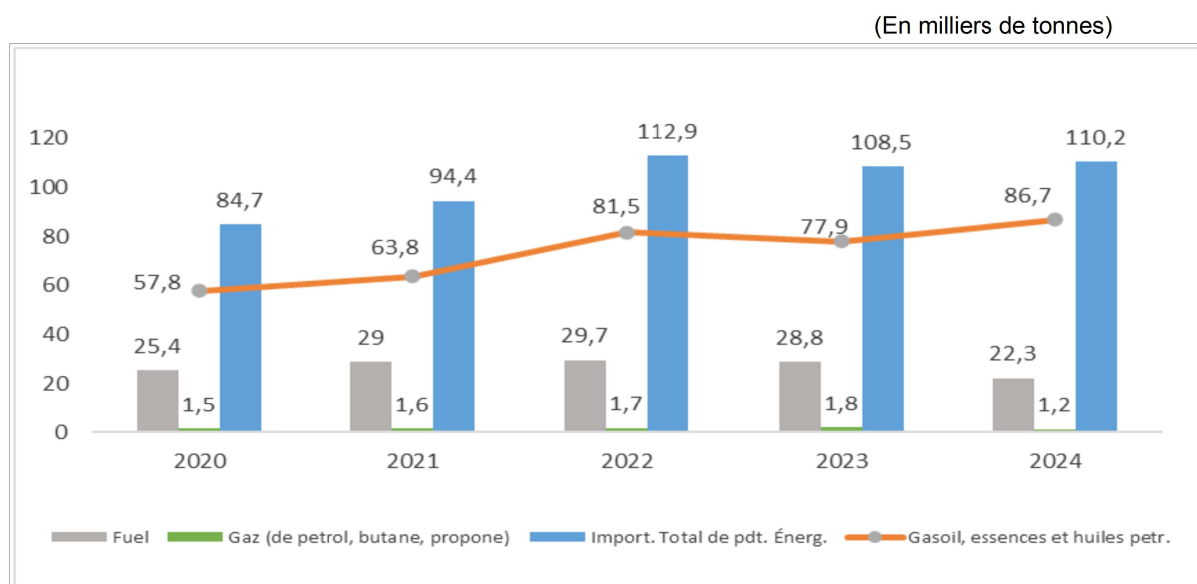
Le volume des importations des autres biens de consommation courante a enregistré une hausse de 5,1%, impulsée principalement par les importations de boissons, qui ont augmenté de 1,9% en 2024. Le volume importé de boissons a atteint 42.228,0 tonnes en 2024 contre 41.436,5 tonnes en 2023.

I.1.2.2.3 – Produits énergétiques

En 2024, la facture pétrolière a enregistré une hausse de 3,1%, principalement en raison de l'augmentation du volume des importations, bien que cette progression ait été partiellement compensée par la baisse des prix du pétrole. Ainsi, le volume des importations de produits énergétiques s'est élevé à 110,2 mille tonnes, contre 108,5 mille tonnes en 2023.

La connexion du pays au barrage de Kaléta, en Guinée, dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), a également contribué à l'augmentation de la facture énergétique. En effet, l'importation d'électricité dans le cadre de l'OMVG a débuté en avril 2024, alors que, dans le même temps, Karpowership continuait à approvisionner la ville de Bissau en électricité jusqu'à l'arrêt de ses activités en août 2024.

Graphique 7: Évolution d'importation de produits énergétiques



Source : BCEAO

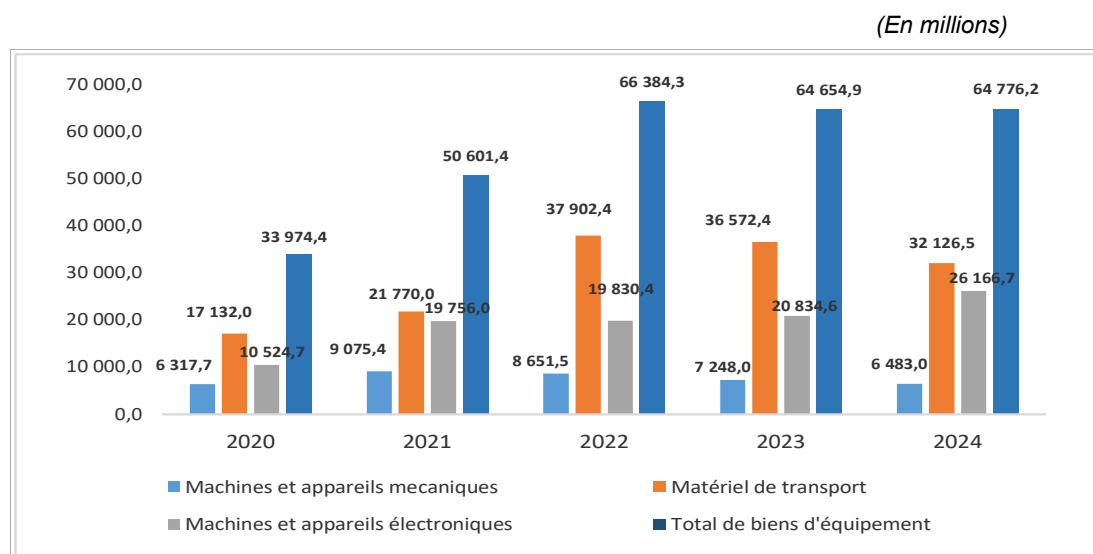
I.1.2.2.4 – Matières premières et biens intermédiaires

Les acquisitions de biens intermédiaires, composées notamment de matériaux de construction, affichent une hausse de 15,6%, en rapport avec l'augmentation des importations de ciments qui sont passées de 99.259,6 tonnes en 2023 à 146.568,5 tonnes en 2024, soit une hausse de 47,7%.

I.1.2.2.5 – Biens d'équipement

Les acquisitions de biens d'équipement ont progressé de 1,1%, principalement en raison de l'augmentation des importations de machines et d'appareils électroniques, liée essentiellement à l'extension et à la normalisation du réseau électrique. En revanche, les importations de matériels de transport ainsi que de machines et appareils mécaniques ont diminué en 2024.

Graphique 8 : Évolution d'importation de biens d'équipement



Sources : Douanes et BCEAO

1.1.2.2.4 –Produit divers

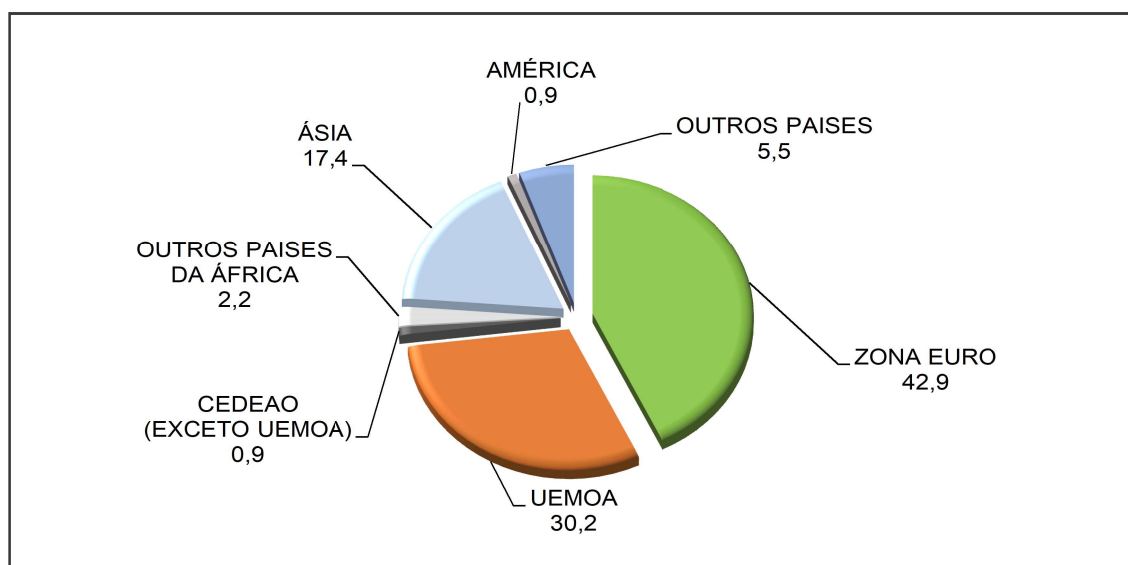
Les importations de produits divers se sont maintenues à un niveau stable, malgré une baisse de 0,7%.

I.1.2.3- Orientation géographique des importations

Le graphique 9 présente la ventilation géographique des importations de marchandises au cours de l'année 2024.

Graphique 9 : Orientation géographique des importations

(en %)



Sources : Douanes et BCEAO

En 2024, l'Europe, principalement la Zone euro, reste le principal fournisseur de la Guinée-Bissau, représentant 42,9% des importations totales, contre 41,5% en 2023. Les importations proviennent principalement du Portugal qui est le premier pays fournisseur de la Guinée-Bissau et ont représenté 37,4% des importations totales en 2024, contre 35,8% en 2023. Les importations en provenance de la Zone Euro sont constituées, pour la plupart, de produits pétroliers (huiles de pétrole, gas-oil, essence, et gaz), de biens d'équipements (Machines et appareils mécaniques, machines et appareils mécaniques et électriques et matériels de transport), de biens intermédiaires (ciments, essentiellement) et de produits alimentaires (boissons, lait et produits de laiterie, blé essentiellement).

Les importations en provenance du Portugal ont connu une hausse de 7% en 2024, pour se situer à 93.702,2 millions contre 87.555,8 millions en 2023.

Le continent africain constitue le second fournisseur de la Guinée-Bissau, avec des échanges soutenus notamment par le Sénégal qui est le second approvisionneur du pays. Les biens acquis sur le continent africain sont dominés par les biens intermédiaires, les produits alimentaires, les biens d'équipements, les autres biens de consommation courante et le pétrole raffiné. La part des importations en provenance de l'Afrique s'est située à 33,3% en 2024 contre 29,4% en 2023.

Tableau 11 : Évolution des importations en provenance des autres pays de l'UEMOA

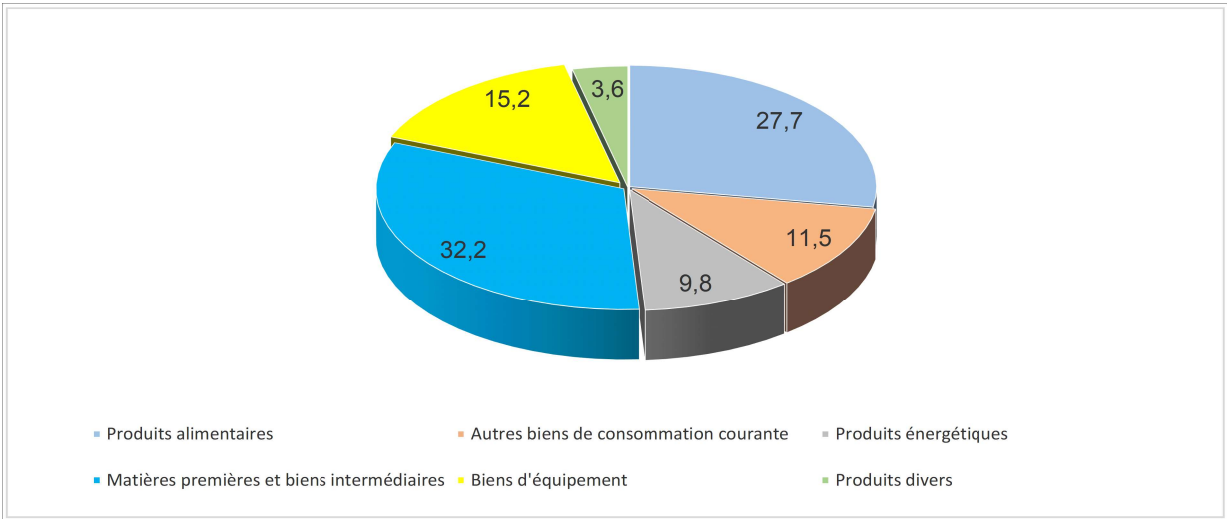
(En millions)					
Pays	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	79,2	1,4	58,0	47,4	47,8
Burkina	0,0	55,9	17,3	12,1	15,3
Côte d'Ivoire	815,9	1 111,8	1 205,9	1 728,4	2 991,8
Mali	244,7	428,3	530,0	332,5	244,6
Niger	0	0	0	45,9	45,9
Sénégal	39 917,1	47 901,7	66 474,6	58 608,2	71 412,1
Togo	4 475,6	358,5	154,6	379,2	920,5
UEMOA	45 532,5	49 857,5	68 440,4	61 153,8	75 678,2

Source : BCEAO

Les importations en provenance des autres pays de l'UEMOA sont constituées principalement des biens intermédiaires (32,2%) produits alimentaires (27,7%), des biens d'équipements (15,2%), des autres biens de consommation courante (11,5%) des produits pétroliers (9,8%) et des produits divers (3,6%).

Graphique 10 : Structure des importations en provenance des autres pays de l'Union

(en %)



Source : BCEAO

Les acquisitions de biens en provenance du continent asiatique sont principalement soutenues par les importations de riz en provenance du Pakistan, de Singapour, de la Chine et de l'Inde, ainsi que par les achats de biens intermédiaires et d'équipements en provenance de la Chine et du Pakistan. La part des importations asiatiques a représenté 17,4% du total en 2024, contre 21,5% en 2023.

Les importations en provenance du continent américain ont quant à elles représenté 0,9% du total en 2024, contre 0,7% en 2023. Le Brésil et les États-Unis sont les principaux fournisseurs, chacun représentant 0,4% des importations totales.

Tableau 12 : Ventilation géographique des importations de marchandises

(En millions, sauf indication contraire)

ZONES GEOGRAPHIQUES	2020		2021		2022		2023		2024	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
EUROPE	60,060.8	34.0	80,317.2	41.4	105,534.3	42.4	109,285.1	44.7	116,022.4	46.3
U. EUROPÉENNE (ZONE EURO)	57,451.9	32.5	76,869.8	39.6	101,062.6	40.6	102,636.0	42.0	108,532.6	43.3
ZONE EURO	56,596.5	32.1	76,092.7	39.2	100,485.3	40.4	101,422.6	41.5	107,597.2	42.9
Belgique	259.1	0.1	379.4	0.2	453.6	0.2	180.5	0.1	123.1	0.0
France	1,252.1	0.7	1,757.7	0.9	2,873.0	1.2	3,176.0	1.3	3,219.3	1.3
Allemagne	467.8	0.3	813.0	0.4	2,093.8	0.8	1,790.2	0.7	1,958.8	0.8
Italie	636.3	0.4	702.5	0.4	757.4	0.3	891.6	0.4	1,100.9	0.4
Pays-Bas	5,640.8	3.2	5,896.6	3.0	4,832.8	1.9	5,568.0	2.3	3,468.0	1.4
Portugal	46,059.5	26.1	63,612.0	32.8	85,883.2	34.5	87,555.8	35.8	93,702.2	37.4
Espagne	2,280.9	1.3	2,931.7	1.5	3,591.5	1.4	2,260.4	0.9	4,024.9	1.6
AUTRES PAYS DE L'UE	855.4	0.5	777.1	0.4	577.2	0.2	1,213.4	0.5	935.3	0.4
Danemark	79.9	0.0	81.3	0.0	61.9	0.0	797.1	0.3	684.0	0.3
Polonia	1.5	0.0	7.3	0.0	12.4	0.0	3.4	0.0	73.0	0.0
Suède	774.0	0.4	688.5	0.4	461.3	0.2	411.4	0.2	178.3	0.1
AUTRES PAYS D'EUROPE	2,608.9	1.5	3,447.4	1.8	4,471.8	1.8	6,649.1	2.7	7,489.8	3.0
Royaume-Uni	313.8	0.2	134.3	0.1	136.0	0.1	200.7	0.1	421.6	0.2
Suisse	633.3	0.4	37.5	0.0	184.1	0.1	436.4	0.2	624.1	0.2
Turkie	1,975.6	1.1	3,408.8	1.8	4,151.7	1.7	6,012.1	2.5	6,444.1	2.6
AFRIQUE	49,813.7	28.2	55,560.3	28.6	77,908.1	31.3	71,792.8	29.4	83,706.7	33.4
UEMOA	45,532.5	25.8	49,857.5	25.7	68,440.4	27.5	61,154.0	25.0	75,678.2	30.2
Bénin	79.2	0.0	1.4	0.0	58.0	0.0	47.7	0.0	47.8	0.0
Burkina	0.0	0.0	55.9	0.0	17.3	0.0	12.1	0.0	15.3	0.0
Côte d'Ivoire	815.9	0.5	1,111.8	0.6	1,205.9	0.5	1,728.4	0.7	2,991.8	1.2
Mali	244.7	0.1	428.3	0.2	530.0	0.2	332.5	0.1	244.6	0.1
Niger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	45.9	0.0	45.9	0.0
Sénégal	39,917.1	22.6	47,901.7	24.7	66,474.6	26.7	58,608.2	24.0	71,412.1	28.5
Togo	4,475.6	2.5	358.5	0.2	154.6	0.1	379.2	0.2	920.5	0.4
CEDEAO (hors UEMOA)	2,995.6	1.7	1,407.6	0.7	3,605.4	1.4	2,887.4	1.2	2,339.6	0.9
Cap - Vert	599.0	0.3	12.7	0.0	683.4	0.3	379.0	0.2	52.8	0.0
Gambie	843.9	0.5	959.9	0.5	1,185.7	0.5	960.5	0.4	1,166.4	0.5
Ghana	441.9	0.3	72.6	0.0	51.3	0.0	21.3	0.0	47.5	0.0
R. Guinée	1,110.7	0.6	345.9	0.2	1,595.8	0.6	1,494.6	0.6	713.9	0.3
Nigéria	0.1	0.0	16.5	0.0	89.2	0.0	31.9	0.0	15.2	0.0
Sierra Léone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	343.7	0.1
CEMAC	0.0	0.0	310.5	0.2	597.1	0.2	251.0	0.1	58.0	0.0
Cameroun	0.0	0.0	309.5	0.2	595.1	0.2	249.0	0.1	58.0	0.0
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	1,285.6	0.7	3,984.6	2.1	5,265.2	2.1	7,500.5	3.1	5,630.8	2.2
Algérie	414.8	0.2	2,510.7	1.3	2,817.4	1.1	2,532.1	1.0	0.0	0.0
Angola	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	43.8	0.0	28.5	0.0
Mauritanie	66.1	0.0	7.3	0.0	0.0	0.0	8.1	0.0	15.5	0.0
Maroc	232.4	0.1	1,301.4	0.7	1,786.0	0.7	2,372.8	1.0	2,759.6	1.1
Tunisie	362.6	0.2	29.2	0.0	375.9	0.2	1,694.3	0.7	1,434.5	0.6
Egypte	11.0	0.0	35.2	0.0	162.5	0.1	739.5	0.3	1,392.8	0.6
AMERIQUE	15,564.4	8.8	929.3	0.5	2,409.5	1.0	1,815.4	0.7	2,254.3	0.9
Argentina	0.0	0.0	1.0	0.0	2.0	0.0	2.0	0.0	85.5	0.0
Brésil	472.1	0.3	502.7	0.3	306.1	0.1	632.8	0.3	998.7	0.4
Canada	63.7	0.0	23.3	0.0	115.5	0.0	44.0	0.0	19.5	0.0
Colombie	12,019.7	6.8	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mexique	78.4	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	14.5	0.0	31.8	0.0
Etats-Unis	2,690.3	1.5	400.3	0.2	1,977.9	0.8	1,121.1	0.5	1,086.3	0.4
Paraguay	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	31.2	0.0	32.5	0.0
ASIE	42,490.6	24.1	45,707.1	23.6	50,511.7	20.3	52,592.0	21.5	43,707.6	17.4
Chine	14,514.2	8.2	17,221.7	8.9	22,636.5	9.1	21,630.6	8.9	14,766.2	5.9
Inde	6,398.9	3.6	7,593.9	3.9	7,903.9	3.2	7,522.7	3.1	6,620.3	2.6
Japon	7.2	0.0	297.6	0.2	33.1	0.0	55.1	0.0	96.4	0.0
Corea	0.0	0.0	1.0	0.0	2.0	0.0	2.0	0.0	9.2	0.0
Liban	411.7	0.2	412.7	0.2	135.7	0.1	148.2	0.1	556.4	0.2
Malaisie	195.6	0.1	237.3	0.1	0.0	0.0	155.1	0.1	70.7	0.0
Pakistan	11,731.3	6.6	13,870.4	7.1	12,765.5	5.1	13,010.2	5.3	13,371.6	5.3
Singapour	2,383.6	1.4	1,590.2	0.8	2,291.2	0.9	3,851.9	1.6	3,489.2	1.4
Vietnam	654.1	0.4	302.4	0.2	303.4	0.1	945.1	0.4	1,231.2	0.5
Thaïlande	2,759.6	1.6	1,862.5	1.0	1,863.5	0.7	1,144.4	0.5	702.2	0.3
Emirats Arabes Unis	2,329.1	1.3	1,714.7	0.9	2,085.8	0.8	2,662.7	1.1	1,466.8	0.6
Indonésie	40.1	0.0	16.6	0.0	28.3	0.0	244.5	0.1	24.1	0.0
Arabie Saoudite	966.2	0.5	512.3	0.3	0.0	0.0	357.9	0.1	367.7	0.1
Bangladesh	68.6	0.0	72.8	0.0	458.9	0.2	857.7	0.4	935.6	0.4
AUTRES PAYS	8,622.6	4.9	11,502.2	5.9	12,397.9	5.0	8,745.2	3.6	5,032.8	2.0
TOTAL GENERAL	176,552.1	100.0	194,016.1	100.0	248,761.5	100.0	244,230.5	100.0	250,723.8	100.0
EUROPE	60,060.8	34.0	80,317.2	41.4	105,534.3	42.4	109,285.1	44.7	116,022.4	46.3
AFRIQUE	49,813.7	28.2	55,560.3	28.6	77,908.1	31.3	71,792.8	29.4	83,706.7	33.4
AMERIQUE	15,564.4	8.8	929.3	0.5	2,409.5	1.0	1,815.4	0.7	2,254.3	0.9
ASIE	42,490.6	24.1	45,707.1	23.6	50,511.7	20.3	52,592.0	21.5	43,707.6	17.4
AUTRES PAYS	8,622.6	4.9	11,502.2	5.9	12,397.9	5.0	8,745.2	3.6	5,032.8	2.0

Sources : Douanes et BCEAO

I.2- Balance de services

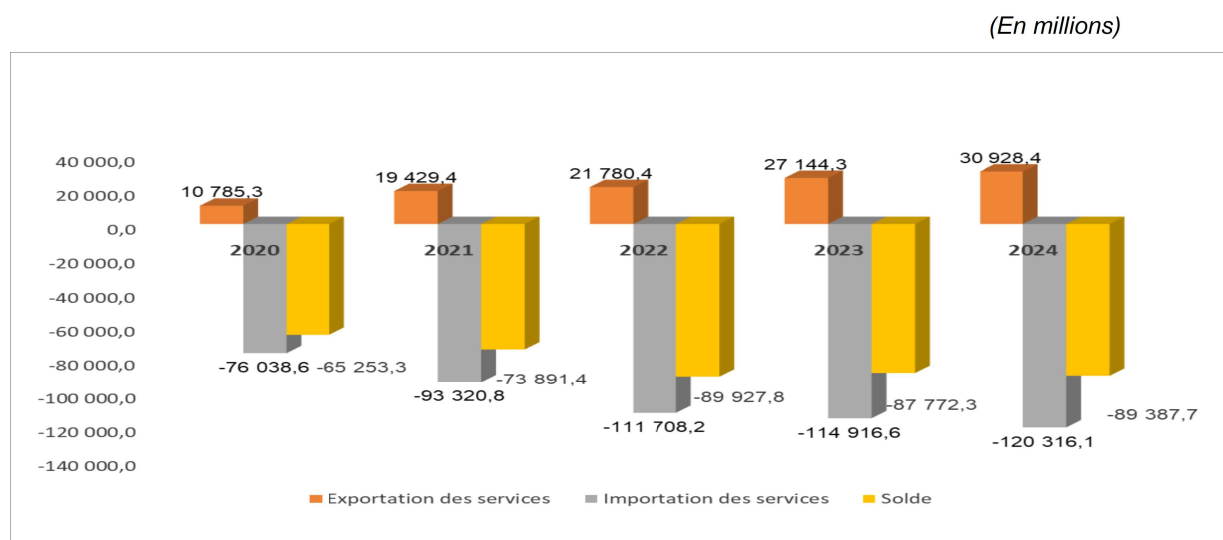
En 2024, le solde déficitaire de la balance des services, s'est établi à 89.387,7 millions contre 87.772,8 millions l'année précédente.

Tableau 13 : Évolution de la balance des services

(En millions)					
Poste	2020	2021	2022	2023	2024
Transport	-29 159,7	-32 851,1	-40 925,8	-40 640,5	-41 223,4
<i>Dont fret</i>	-29 124,7	-31 948,1	-40 779,7	-40 530,8	-41 104,4
Voyage	-28 874,3	-28 624,3	-32 824,6	-34 097,0	-35 799,2
Autres services	-7 219,2	-12 416,0	-16 177,4	-13 034,8	-12 365,0
Total services nets	-65 253,2	-73 891,4	-89 927,8	-87 772,3	-89 387,7

Source : BCEAO

Graphique 11 : Évolution de la balance des services



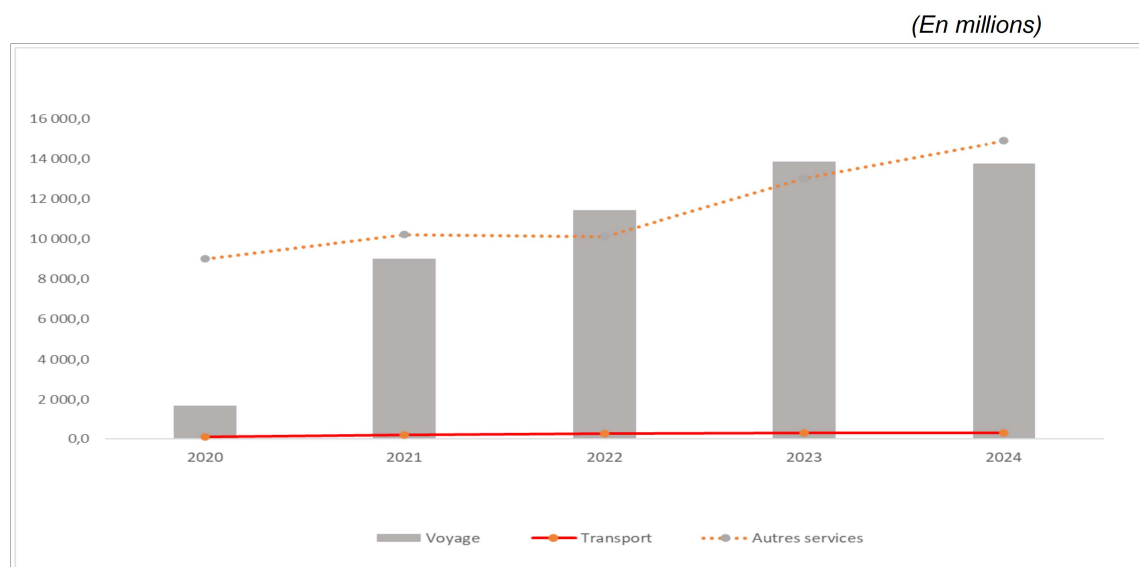
Source : BCEAO

I.2.1- Exportations de services

En 2024, les exportations de services se sont élevées à 30.928,4 millions, contre 27.144,3 millions en 2023. Le poste « voyage » a enregistré une légère baisse de 102,1 millions, s'établissant à 13.761,1 millions en 2024, contre 13.863,2 millions en 2023. Cette diminution reflète la réduction des recettes liées aux voyages professionnels, principalement due à la normalisation des déplacements après la présidence de la Guinée-Bissau à la CEDEAO. En 2023, ce poste avait enregistré une forte hausse, liée à la conférence des chefs d'État et aux réunions techniques tenues à Bissau dans le cadre de cette présidence.

Les exportations au titre des « autres services » ont progressé pour atteindre 16.899,5 millions en 2024, contre 13.007,7 millions en 2023, en lien principalement avec les hausses de 2.552,1 millions aux services financiers et 1.167,7 millions au titre de télécommunication. Le poste « transport » demeure marginal.

Graphique 12 : Structure des exportations de services



Source : BCEAO

En 2024, les recettes touristiques en provenance des pays de l'UEMOA, au titre du poste « voyage », ont enregistré une hausse de 448,7 millions, pour atteindre 7.154,3 millions, contre 6.705,6 millions en 2023. Ces recettes proviennent principalement du Sénégal et du Mali.

Tableau 14 : Évolution des recettes touristiques en provenance des pays de l'UEMOA

(En millions)

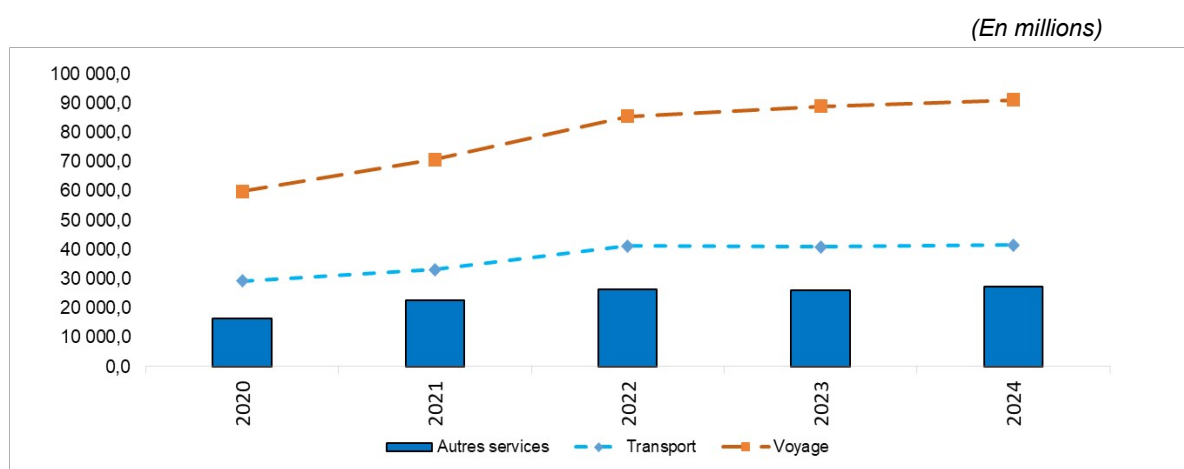
Pays	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Bénin	137,3	169,2	256,9	307,1	327,7	20,6
Burkina	309,3	108,3	164,3	196,5	209,7	13,2
Côte d'Ivoire	76,4	94,2	143,0	171,0	182,4	11,5
Mali	812,7	1 001,6	1 520,4	1 817,7	1 939,6	121,8
Niger	28,1	34,6	52,6	115,0	122,0	7,0
Sénégal	707,5	1 180,6	1 826,8	3 891,3	4 152,1	260,8
Togo	92,6	114,1	173,2	207,1	220,9	13,9
UEMOA	2 163,9	2 702,6	4 137,2	6 705,6	7 154,3	448,7

Source : BCEAO

I.2.2- Importations de services

En 2024, les importations de services se sont élevées à 120.316,1 millions, contre 114.916,6 millions en 2023. Le poste « transport » a enregistré une hausse de 1,4%, atteignant 41.491,2 millions contre 40.913,9 millions l'année précédente, en lien avec l'augmentation du fret induite par la croissance des importations de biens. Le poste « voyage » est passé de 47.960,2 millions en 2023 à 49.560,3 millions en 2024, en raison principalement de la hausse des voyages à l'étranger. Les dépenses au titre des « autres services » se sont situées à 27.264,5 millions contre 26.042,4 millions enregistrés un an plutôt.

Graphique 13: Structure des importations de services



Source : BCEAO

Les dépenses vers des pays de l'UEMOA au titre du tourisme ont connu également une hausse de 829,2 millions, pour se situer à 8.673,8 millions contre 7.844,6 millions en 2023. Le Sénégal demeure la principale destination.

Tableau 15: Évolution des dépenses de tourisme du pays vers les autres pays de l'UEMOA*(En millions)*

Pays	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2024/2023
Bénin	16,7	7,0	7,2	270,8	289,0	18,1
Burkina	16,2	13,1	19,2	173,3	184,9	11,6
Côte d'Ivoire	0,0	37,3	31,5	150,8	160,9	10,1
Mali	4,5	57,7	46,1	53,1	57,3	4,2
Niger	115,4	37,6	37,8	55,42	59,13	3,7
Sénégal	1 861,6	3 067,5	5 813,3	6 958,6	7 727,8	769,2
Togo	15,9	9,9	6,7	182,6	194,8	12,2
UEMOA	2 030,3	3 230,1	5 961,8	7 844,6	8 673,8	829,2

Source : BCEAO

I.3- Compte du revenu primaire

La balance du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, des revenus des investissements et des autres revenus primaires. En 2024, le solde excédentaire de ce compte s'est accru de 3.339,2 millions pour atteindre 10.524,3 millions, en lien principalement avec la baisse des sorties au titre des revenus des investissements, due essentiellement à la réduction des revenus perçus par les investisseurs directs étrangers. Par ailleurs, la hausse des revenus des salariés et l'augmentation des décaissements de la compensation financière de l'Union européenne, dans le cadre des accords de pêche, ont également contribué à cette évolution. En effet, les décaissements dans le cadre des accords de pêche sont passés de 15.867,2 millions en 2023 à 16.278,2 millions en 2024. Les revenus des salariés ont enregistré une hausse de 466,4 millions, s'établissant à 10.404,4 millions en 2024.

Tableau 16 : Revenu primaire*(En millions)*

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Rémunérations des salariés	3 654,3	7 517,3	9 762,1	9 938,0	10 404,4	466,4
Revenus des investissements	-7 505,8	-16 912,1	-18 499,2	-18 620,2	-16 158,3	2 461,9
Autres revenus primaires	18 489,8	18 810,5	14 494,7	15 867,2	16 278,2	411,0
Revenu primaire net	14 638,3	9 415,7	5 757,6	7 185,1	10 524,3	3 339,2

Source : BCEAO

I.4- Compte du revenu secondaire

L'excédent du compte de revenu secondaire a augmenté 10.188,9 millions en 2024, pour atteindre 92.428,6 millions, contre 82.239,8 millions en 2023. Cette progression s'explique principalement par la hausse des transferts nets reçus des migrants, ainsi que par l'augmentation des appuis financiers accordés à l'administration publique dans le cadre de la coopération internationale.

Tableau 17 : Revenu secondaire

(En millions)

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Administration publique	27 808,0	24 893,3	25 644,1	17 098,9	20 160,1	3 061,2
Autres secteurs	54 348,1	59 478,9	62 573,0	65 140,9	72 268,6	7 127,7
<i>Dont envois de fonds des travailleurs</i>	51 773,0	57 276,7	59 762,9	62 580,1	69 937,4	7 357,3
Revenu secondaire net	82 156,1	84 372,2	88 217,1	82 239,8	92 428,6	10 188,9

Source : BCEAO

Les transferts courants publics nets sont ressortis en 2024 à 20.160,1 millions contre 17.098,9 millions en 2023. Cette évolution est en ligne avec l'augmentation des appuis à l'administration public, dans le cadre du programme du gouvernement. Les appuis reçus en 2024 proviennent notamment, du Système des Nations Unies (SNU) 13.556,2 millions, Banque Mondial (BM) 3.240,6 millions, Fonds Mondial (FM) 1.357,2 millions, Banque Africaine de Développement (BAD) 748,8 millions, SOS Allemagne 403,5 millions, Union européenne (UE) 360,6 millions, FIDA 254,9 millions, Programme de support d'approvisionnement de vaccins-GAVI 128,3 millions, CEDEAO 9,1 millions, Brésil 7,2 millions et UEMOA 1,5 millions.

Le solde des transferts privés nets a également progressé, en lien avec une hausse des réceptions plus importante que celle des envois. En effet, les transferts reçus en 2024 se sont établis à 105.361,6 millions, contre 98.653,7 millions en 2023, soit une hausse de 6,8%. Ces transferts proviennent principalement des pays européens (88,8%), en particulier du Portugal (32,6%), de la France (16,5%), de l'Espagne (9,0%) et du Royaume-Uni (7,4%). Ils proviennent également des pays d'Amérique (5,6%), notamment des États-Unis (3,2%) et du Brésil (1,6%), ainsi que des autres pays africains (4,1%), principalement du Sénégal (2,2%).

S'agissant des transferts émis, ils se sont établis à 36.073,6 millions en 2024, contre 34.193,0 millions en 2023, soit une hausse de 4,5%. Ces transferts sont principalement destinés au Portugal (45,2%), au Mali (14,3%) et au Sénégal (8,2%).

Par ailleurs, les transferts reçus en provenance des autres pays de l'UEMOA ont reculé, s'établissant à 2.993,8 millions en 2024, contre 5.707,3 millions en 2023. De même, les transferts émis vers les pays de l'UEMOA ont également diminué, passant de 16.502,1 millions en 2023 à 10.993,0 millions en 2024.

Tableau 18 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants

(En millions)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		4,354.9	21,648.1	102.3	2,142.0	5,598.0	5,703.4	4,533.7	44,082.4
	Burkina	10,889.1		37,835.2	38.8	23,668.0	6,967.0	9,135.7	13,427.4	101,961.1
	Côte d'Ivoire	94,114.5	77,061.2		86.3	108,247.0	7,101.0	98,746.0	29,644.2	415,000.2
	Guinée-Bissau	69.5	1,895.1	317.1		5,056.0	264.0	2,900.8	469.5	10,972.0
	Mali	9,425.7	20,406.0	29,129.0	126.7		12,183.0	24,289.7	7,472.6	103,032.7
	Niger	23,459.0	3,559.7	947.7	229.0	10,385.0		9,412.0	12,602.0	60,594.4
	Sénégal	7,238.4	9,488.1	119,308.6	2,267.8	21,754.7	6,965.0		9,046.4	176,069.1
	Togo	3,722.8	3,548.4	6,898.6	112.8	1,557.2	11,042.0	8,233.6		35,115.4
	UEMOA	148,919.0	120,313.4	216,084.2	2,963.8	172,810.0	50,120.0	158,421.2	77,195.8	946,827.3

Source : BCEAO

II- COMPTE DE CAPITAL

II.1- Acquisition ou cession d'actifs non financiers non produits

Ce compte enregistre les transactions relatives aux acquisitions et cessions d'actifs corporels (terre, ressources du sous-sol, etc...) qui sont utiles ou indispensables à la production de biens et services et des actifs incorporels intangibles (brevets, droits d'auteurs, marques commerciales, etc...). En 2023, ce poste n'a enregistré aucune transaction.

II.2- Transferts de capital

En 2024, l'excédent du solde du compte de capital a enregistré une hausse de 4.621,8 millions, pour s'établir à 14.867,6 millions de FCFA, contre 10.245,8 millions en 2023. Cette progression reflète une augmentation des appuis financiers reçus par l'État, provenant notamment du Système des Nations Unies (7.304,0 millions), de la Banque mondiale (4.321,2 millions), du FIDA (501,8 millions), de l'Union européenne (161,1 millions), du Fonds mondial (61,0 millions), de la Banque africaine de développement (49,6 millions), du FIDA (41,3 millions), de la République populaire de Chine (31,0 millions) et de la CEDEAO (21,3 millions).

Les transferts en capital des autres secteurs, destinés principalement aux ONG intervenant dans les domaines sociaux et agricoles, ont enregistré une légère baisse de 109,8 millions par rapport à 2023, pour s'établir à 2.375,3 millions en 2024.

Tableau 19 : Compte de capital*(En millions)*

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Acquisitions/cessions d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts de capital	9 019,0	12 556,3	10 407,1	10 245,8	14 867,5	4 621,7
Administration publique	8 241,1	11 506,3	8 421,9	7 760,6	12 492,3	4 731,7
Autres secteurs	777,9	1 050,0	1 985,2	2 485,1	2 375,3	-109,8
Solde du compte de capital	9 019,0	12 556,3	10 407,1	10 245,8	14 867,6	4 621,8

Source : BCEAO

III- COMPTE FINANCIER

Le compte financier, selon l'optique de la BCEAO, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs vis-à-vis des non-résidents. Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers ainsi que d'autres investissements. Le tableau 20 présente l'évolution de ce compte de 2020 à 2024.

Tableau 20 : Compte financier*(En millions)*

Poste	2020	2021	2022	2023	2024	Variations 2024/2023
Investissements directs	-11 900,5	-9 750,3	-13 175,6	-15 059,9	-15 923,3	-863,4
Investissements de portefeuille	-52 209,8	-50 807,2	-52 278,6	-64 977,1	-76 244,2	-11 267,1
Autres investissements	-7 348,0	10 852,6	40 435,9	12 639,1	1 400,4	-11 238,7
Solde du compte financier	-71 458,8	-49 704,9	-25 018,3	-67 397,9	-90 767,1	-23 369,1

Source : BCEAO

Les entrées nettes au titre du compte financier ont enregistré une forte hausse, s'établissant à -90.767,1 millions, contre -67.397,9 millions en 2023. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation significative des entrées nettes au titre des investissements de portefeuille, liée aux émissions de titres de créance, notamment les titres publics qui ont passé de 64.977,1 millions en 2023 à 76.292,5 millions en 2024. Les entrées nettes d'investissements directs ainsi que celles des autres investissements ont également contribué à cette amélioration du solde du compte financier.

III.1- Investissements directs étrangers

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées. Au cours de l'année 2024, les entrées nettes au titre des Investissements directs étrangers, c'est-à-dire, le flux des investissements des privés non-résidents dont les montants représentent individuellement au

moins 10% du capital social, ont augmenté légèrement pour se situer à 15.924,1 millions contre 15.059,9 millions en 2023. Les principaux secteurs bénéficiaires de ces flux sont l'hôtellerie et la restauration, l'industrie manufacturière, le commerce de gros et détail, le secteur bancaire et assurance, l'agriculture , ainsi que la construction.

Encadré 1 : dispositif de l'Union en matière de suivi des

Investissements Directs Étrangers (IDE)

Dans le cadre du processus d'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données des comptes extérieurs, le dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union a été renforcé, avec l'administration à compter de 2009, d'un formulaire complémentaire destiné au recueil d'informations sur les fonds propres des entreprises. Ce formulaire, administré conjointement avec le questionnaire de la balance des paiements transmis aux entreprises, permet de recueillir des renseignements sur les investissements étrangers, selon l'orientation géographique et sectorielle. Le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété en intégrant à partir de 2011, les opérations d'emprunt, de crédits commerciaux et de dépôts, qui sont classées parmi les investissements étrangers au sein de la balance des paiements.

Ainsi, ce dispositif permet d'approfondir les analyses sur les investissements directs étrangers et de faire ressortir les risques pesant sur les financements extérieurs de nos États, en facilitant une décomposition des flux par secteur, par instruments de dette et par partenaires. De même, ces données contribuent au renforcement des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, à travers un élargissement de leur champ de couverture aux corrections d'asymétries sur les flux intracommunautaires au titre des investissements directs étrangers (IDE). Elles permettent également aux pays de l'Union de participer à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID), dont l'adhésion à compter de l'édition 2011 a été autorisée par les Autorités de la Banque Centrale.

III.2- Investissements de portefeuille

Au cours de l'année 2024, les entrées nettes au titre des Investissements de portefeuille se sont situées à 76.244,2 millions contre 64.977,1 millions de FCFA en 2023. Elles concernent principalement les émissions nettes des titres publics sur le marché des titres de l'Union.

III.3- Dérivés financiers

Aucun montant n'a été enregistré sous cette rubrique.

III.4- Autres investissements

Les autres investissements sont principalement composés des numéraires et dépôts, des prêts, des crédits commerciaux, ainsi que des autres comptes à payer et/ou à recevoir. En 2024, les autres investissements ont enregistré une forte réduction de sortie nette, pour se situer à 1.400,4 millions contre 12.639,1 millions en 2023, imputable principalement à la réduction des défauts de rapatriement des recettes d'exportation, ainsi qu'à l'encaissement d'une partie des recettes liées aux exportations de l'année 2023. Ainsi, les sorties nettes liées aux crédits commerciaux ont diminué, se situant à 14.139,3 millions en 2024, contre 22.690,1 millions l'année précédente.

IV- POSITION EXTERIEURE GLOBALE

La position extérieure globale (PEG) reflète la valeur et la composition des actifs financiers et des passifs d'une économie vis-à-vis de l'extérieur à la fin d'une période donnée.

IV.1- Évolution de la position extérieure globale nette

A fin décembre 2024, la position extérieure globale nette est ressortie débitrice à -483.235,4 millions (-36,7% du PIB) contre -404.043,0 millions (-32% du PIB) à fin décembre 2023, soit une détérioration de 79.191,2 millions (6,0% du PIB) après 89.272,7 millions (7,1% du PIB) en 2023, en rapport avec une hausse des passifs plus importante que celle du stock des actifs. Les engagements publics sont principalement à l'origine de cette détérioration avec l'encours de la dette publique extérieure qui est passé de 65,3% à 66,6% du total des encours du passif.

Le stock d'actifs financiers s'est établi à 730.382,2 millions à fin 2024 contre 684.556,5 millions par rapport à 2023, soit un accroissement de 45.825,8 millions. Cette évolution fait suite à une hausse de 31.789,6 millions des actifs de réserves de la Banque Centrale, 26.690,5 millions des autres investissements, 235,9 millions des investissements directs. Par contre, les placements au titre des investissements de portefeuille ont baissé 12.888,2 millions.

S'agissant du stock du passif, il s'est établi à 1.213.617,6 millions à fin 2024, en hausse de 125.017,5 millions par rapport à l'année précédente, suite à une augmentation de 76.292,0 millions du stock des investissements de portefeuille, 32.566,4 millions du stock des autres investissements et 16.159,2 millions du stock des investissements directs.

A fin 2024, le stock des ressources mobilisées au titre des investissements directs étrangers s'est établi à 242.612,4 millions de FCFA dont 110.109,3 millions proviennent des autres pays de l'UEMOA, 23.716,5 millions de la zone euro, 29.300,0 millions de l'Europe hors UE, 26.447,5 millions des autres pays de l'Afrique (hors CEDEAO, CEMAC et UEMOA), 17.051,8 millions de la CEMAC, 12.048,7 millions de l'Asie et 6.816,7 de l'Amérique. Les principaux secteurs bénéficiaires de ces flux sont l'hôtellerie et la restauration, l'industrie manufacturière, le commerce de gros et détail, le secteur bancaire et assurance, l'agriculture, ainsi que la construction.

Tableau 21 : Variation de la position extérieure globale

B 1 : Variation de la position extérieure globale nette

(En millions)

Poste	Début de période 31/12/2023	Autres flux	Fin de période (31/12/2024)
Stock d'actifs financiers	684 556,4	0,0	730 382,2
Investissements directs	3 004,7	0,0	3 240,6
Investissements de portefeuille	133 805,2	0,0	120 917,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	315 242,2	0,0	341 932,8
Avoirs de réserves	232 504,3	0,0	264 291,9
Stocks de passifs financiers	1 088 600,0	0,0	1 213 617,6
Investissements directs	226 453,2	0,0	242 612,4
Investissements de portefeuille	295 783,7	0,0	372 075,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	566 363,1	0,0	598 929,5
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-404 043,6	0,0	-483 235,4

Source : BCEAO

IV.2- Ventilation sectorielle de la position extérieure globale

En 2024, le stock d'actifs de la Banque Centrale détenus essentiellement à travers les avoirs de réserves ont connu un accroissement 31.787,6 millions par rapport à l'année 2023, en représentant 36,2% du total des actifs financiers contre 33,6% enregistré en 2023. Les autres sociétés détiennent 44,5% du stock des avoirs financiers, dont les avoirs sont constitués principalement des crédits commerciaux consentis à leur clientèle, des autres comptes à recevoir et des dépôts, contre 19,1% des autres institutions de dépôts.

Le stock des engagements financiers est constitué principalement par l'Administration Publique qui représente 66,6%, les autres sociétés 20,9%, la Banque Centrale 6,4% et les autres institutions de dépôts 6,1%. Il concerne principalement la dette publique et les autres investissements.

Tableau 22 : Ventilation sectorielle de la position extérieure globale (au 31/12/2024)

(En millions)

Poste	Banque centrale	Autres institutions de dépôts	Administration publique	Sous total	Autres secteurs		Total
					Autres Sté. Financières	Sté. Non Financières	
Stock d'actifs financiers	264 291,9	139 763,0	0,0	404 054,9	1 392,4	324 935,0	730 382,2
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 240,6	3 240,6
Investissements de portefeuille	0,0	118 988,0	0,0	118 988,0	1 392,4	536,6	120 917,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	0,0	20 775,0	0,0	20 775,0	0,0	321 157,8	341 932,8
Avoirs de réserves	264 291,9	0,0	0,0	264 291,9	0,0	0,0	264 291,9
Or monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Droits de tirage spéciaux	52 428,2	0,0	0,0	52 428,2	0,0	0,0	52 428,2
Position de réserve au FMI	3 832,2	0,0	0,0	3 832,2	0,0	0,0	3 832,2
Autres avoirs de réserve	208 031,5	0,0	0,0	208 031,5	0,0	0,0	208 031,5
Stocks de passifs financiers	77 631,3	73 748,0	808 413,6	959 792,9	141,2	253 683,5	1 213 617,6
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	242 612,4	242 612,4
Investissements de portefeuille	0,0	1 800,0	370 275,7	372 075,7	0,0	0,0	372 075,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	77 631,3	71 948,0	438 137,9	587 717,2	141,2	11 071,1	598 929,5
Position extérieure globale nette	186 660,6	66 015,0	-808 413,6	-555 738,0	1 251,2	71 251,5	-483 235,4

Source : BCEAO

CONCLUSION

En 2024, la Guinée-Bissau a connu une croissance économique modérée à 4,1% contre 5,8% en 2023, accompagnée d'une réduction de l'inflation à 3,5% contre 7,2% en 2023, dans un contexte régional dynamique avec une croissance soutenue au niveau de l'UEMOA.

Le pays qui reste fortement dépendant des exportations de noix de cajou a poursuivi les réformes prévues dans le cadre du programme conclu en 2023 avec le FMI. Ce programme a pour objectif d'assurer la soutenabilité de la dette publique, d'améliorer la gouvernance économique, d'accroître les recettes internes, de maîtriser les dépenses publiques, notamment la masse salariale, et de promouvoir des réformes structurelles favorisant une croissance inclusive.

Grâce à une mobilisation des capitaux extérieurs, le pays a enregistré un excédent global de la balance des paiements, porté par une augmentation des entrées nettes au compte financier et une amélioration du compte de capital, bien que le déficit courant se soit légèrement aggravé du fait de la détérioration du solde commercial des biens et services.

Les secteurs agricole, halieutique, forestier, touristique, agro-industriel et minier offrent des potentiels significatifs à exploiter pour diversifier l'économie et renforcer les exportations. Par ailleurs, les transferts des migrants et les aides internationales ont joué un rôle essentiel dans le financement du compte secondaire et des projets d'infrastructure. Les flux d'investissement direct restent faibles se situant à 15,9 milliards en 2024 contre 15,1 milliards en 2023, contrastant avec le potentiel important du pays dans le secteur minier, touristique, et agro-industriel.

La position extérieure globale nette demeure largement déficitaire et s'est détériorée, reflétant une augmentation rapide des passifs extérieurs, notamment via les investissements de portefeuille.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'intensifier les réformes visant à améliorer le climat des affaires, développer les infrastructures logistiques, attirer davantage d'investissements directs étrangers et accélérer la diversification économique afin de consolider la stabilité macroéconomique et réduire la vulnérabilité aux chocs externes.

ANNEXES

INDEX DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Principales modifications apportées au dispositif d'élaboration de la balance	
des paiements et de la position extérieure globale.....	44
ANNEXE 2 : Passage des statistiques douanières aux données enregistrées à la balance	
des paiements.....	49
ANNEXE 3 : Matrice des envois de fonds des travailleurs migrants.....	51
ANNEXE 4 : Balance des paiements en termes de transactions (présentation résumée).....	53
ANNEXE 5 : Balance des paiements en termes de transactions (optique BCEAO).....	54
ANNEXE 6 : Evolution récente de la balance des paiements en termes de transactions.....	55
ANNEXE 7 : Balance des paiements optique FMI	56
ANNEXE 8 : Position extérieure globale	65

ANNEXE 1 : Principales modifications apportées au dispositif d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale

Avec l'entrée en vigueur de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), publiée en 2008 par le FMI, le dispositif d'élaboration de la balance des paiements des pays de l'UMOA a été révisé en vue de prendre en compte les changements introduits par le nouveau manuel et d'opérer des modifications visant l'amélioration de la qualité des données et de leur analyse.

Le nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) prend en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales. Il procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année (2008), et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5.

A- La balance des paiements

La balance des paiements selon l'optique du MBP6 a subi quelques modifications dans sa structure. Les principales composantes de la BDP sont :

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

- Biens et services

 - Biens

 - Services

- Compte du revenu primaire (anciennement compte « revenu »)

- Compte du revenu secondaire (anciennement « transferts courants »)

Compte de capital

- Acquisition et cession d'actifs non produits

- Transferts en capital

Compte financier (anciennement compte d'opérations financières)

- Investissements directs

- Investissements de portefeuille

- Produits financiers dérivés (traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5)

- Autres investissements

- Avoirs de réserve

A1)- Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété ;
- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication » selon le MBP5 ;

- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine.

A2) Compte du revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et l'autre revenu primaire, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM16, qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

A3) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

A4) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;
- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- Les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

A5) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure.

B)- La Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents. Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques.

B 1 : Variation de la position extérieure globale nette

(En millions)

Poste	Début de période 31/12/2023	Autres flux	Fin de période (31/12/2024)
Stock d'actifs financiers	684 556,4	0,0	730 382,2
Investissements directs	3 004,7	0,0	3 240,6
Investissements de portefeuille	133 805,2	0,0	120 917,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	315 242,2	0,0	341 932,8
Avoirs de réserves	232 504,3	0,0	264 291,9
Stocks de passifs financiers	1 088 600,0	0,0	1 213 617,6
Investissements directs	226 453,2	0,0	242 612,4
Investissements de portefeuille	295 783,7	0,0	372 075,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	566 363,1	0,0	598 929,5
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-404 043,6	0,0	-483 235,4

Source : BCEAO

ANNEXE 2 : Passage des statistiques douanières aux données enregistrées à la balance des paiements

Des ajustements de valeur, de champ couvert et de chronologie sont faits sur les statistiques douanières pour le passage aux statistiques enregistrées en balance des paiements.

Ainsi, pour chaque produit, le prix de marché est obtenu à partir d'une moyenne pondérée des prix déclarés par les opérateurs. L'écart entre le prix de marché et le prix déduit des statistiques douanières, appliqué aux quantités déclarées par la douane pour chaque produit concerné permet d'obtenir le montant de l'ajustement à effectuer sur les valeurs douanières. Ces ajustements sont indiqués sous la rubrique « ajustements de valeurs ».

La rubrique « ajustement de champ couvert » permet de prendre en compte les distorsions dues à la présence de non-résidents sur le territoire et à celle de résidents à l'étranger (ex : déduction des importations des Ambassades). On procède également sous cette rubrique « ajustement de champ couvert » à la prise en compte du commerce non contrôlé.

Les ajustements de chronologie sont fondés sur le fait que les statistiques douanières recensent les déclarations en douane de l'année tandis que la balance des paiements retient les transactions effectivement comptabilisées par les entreprises au cours de l'année, la date de chaque opération étant celle du transfert de propriété des marchandises entre l'exportateur et l'importateur. L'ajustement de chronologie permet en pratique de corriger l'incidence de l'écart en volume découlant de décalage des dates d'enregistrement de certaines transactions respectivement par les Services douaniers et les opérateurs. L'écart entre les quantités déclarées par l'opérateur, les quantités déduites des statistiques douanières, appliqué aux prix déclarés par la douane pour chaque produit concerné permet d'obtenir le montant de l'ajustement de chronologie à effectuer sur les valeurs douanières.

Après ajustement des données du Commerce Général, les coûts de l'assurance et du fret inclus dans les importations CAF sont déduits afin d'obtenir des valeurs FOB. Les charges d'assurance et de fret qui relèvent de la balance des services sont évaluées en utilisant les taux de fret et d'assurance qui se situent autour de 16,1% et 1,14% respectivement. Ces taux ont été actualisés en 2015.

Quant aux exportations, elles sont établies directement sur une base FOB par les Services douaniers.

ANNEXE 2.I- Matrice des échanges intra-communautaires

Tableau 1 : Estimation de la matrice des échanges intra-communautaires en 2024 à partir des statistiques officielles

(En millions)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		9,174.0	9,969.5	0.4	9,519.9	5,054.6	1,800.1	19,301.3	54,819.7
	Burkina	3,610.2		24,700.8	3.2	77,281.0	8,170.0	12,081.0	48,773.6	174,619.9
	Côte d'Ivoire	80,370.1	662,819.2		2,774.0	970,376.2	20,498.5	105,583.5	56,265.7	1,898,687.2
	Guinée-Bissau	8.8	56.6	1.8		176.7	0.0	866.2	355.2	1,465.2
	Mali	295.7	40,376.0	59,353.0	72.2		3,056.3	81,275.9	9,228.9	193,658.0
	Niger	6,629.0	21,646.9	2,062.8	0.0	16,966.5		1,122.0	12,574.9	61,002.1
	Sénégal	18,101.4	96,038.5	106,629.7	70,268.5	842,631.2	7,361.9		20,830.7	1,161,862.0
	Togo	129,851.3	102,956.0	109,411.6	828.8	73,382.9	42,274.5	25,554.7		484,259.9
	UEMOA	238,866.4	933,067.3	312,129.2	73,947.2	1,990,334.4	86,415.8	228,283.4	167,330.2	4,030,374.0

Source : Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

Tableau 2 : Estimation de la matrice des échanges intra-communautaires non contrôlés en 2024

(En millions)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		2,849.5	1,200.0	123.2	1,033.2	15,026.4	680.0	11,043.1	31,955.4
	Burkina	4,370.7		18,000.0	0.0	22,927.0	5,872.0	787.7	0.0	51,957.4
	Côte d'Ivoire	858.0	4,750.0		132.0	1,650.0	887.0	3,013.3	890.0	12,180.3
	Guinée-Bissau	2.0	0.0	0.0		164.3	0.0	3,115.3	0.0	3,281.6
	Mali	11,742.9	4,784.9	432.0	7.1		5,678.0	45,060.0	7,342.0	75,046.9
	Niger	9,079.8	350.0	980.0	0.0	10,250.0		221.2	10,229.0	31,110.0
	Sénégal	941.2	717.0	1,832.0	1,353.8	0.0	151.4		50.6	5,046.0
	Togo	1,036.1	3,000.0	1,890.0	135.3	858.0	715.0	0.0		7,634.4
	UEMOA	28,030.7	16,451.4	24,334.0	1,751.4	36,882.5	28,329.8	52,877.5	29,554.7	218,212.0

Source : Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

Tableau 3 : Estimation de la matrice totale des échanges intra-communautaires en 2024

(En millions)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		12 023,5	11 169,5	123,6	10 553,1	20 081,0	2 480,1	30 344,4	86 775,1
	Burkina	7 980,9		42 700,8	3,2	100 208,0	14 042,0	12 868,7	48 773,6	226 577,3
	Côte d'Ivoire	81 228,1	667 569,2		2 906,0	972 026,2	21 385,5	108 596,8	57 155,7	1 910 867,5
	Guinée-Bissau	10,8	56,6	1,8		341,0	0,0	3 981,5	355,2	4 746,8
	Mali	12 038,6	45 160,9	59 785,0	79,3		8 734,3	126 335,9	16 570,9	268 704,9
	Niger	15 708,8	21 996,9	3 042,8	0,0	27 216,5		1 343,2	22 803,9	92 112,1
	Sénégal	19 042,6	96 755,5	108 461,7	71 622,3	842 631,2	7 513,3		20 881,3	1 166 908,0
	Togo	130 887,4	105 956,0	111 301,6	964,1	74 240,9	42 989,5	25 554,7		491 894,3
	UEMOA	266 897,1	949 518,7	336 463,2	75 698,6	2 027 216,9	114 745,6	281 160,9	196 884,9	4 248 586,0

Source : Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

ANNEXE 3- Matrice des envois de fonds des travailleurs migrants

Tableau 1 : Estimation de la matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2024

(En millions)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		4,354.9	21,648.1	102.3	2,142.0	5,598.0	5,703.4	4,533.7	44,082.4
	Burkina	10,889.1		37,835.2	38.8	23,668.0	6,967.0	9,135.7	13,427.4	101,961.1
	Côte d'Ivoire	94,114.5	77,061.2		86.3	108,247.0	7,101.0	98,746.0	29,644.2	415,000.2
	Guinée-Bissau	69.5	1,895.1	317.1		5,056.0	264.0	2,900.8	469.5	10,972.0
	Mali	9,425.7	20,406.0	29,129.0	126.7		12,183.0	24,289.7	7,472.6	103,032.7
	Niger	23,459.0	3,559.7	947.7	229.0	10,385.0		9,412.0	12,602.0	60,594.4
	Sénégal	7,238.4	9,488.1	119,308.6	2,267.8	21,754.7	6,965.0		9,046.4	176,069.1
	Togo	3,722.8	3,548.4	6,898.6	112.8	1,557.2	11,042.0	8,233.6		35,115.4
	UEMOA	148,919.0	120,313.4	216,084.2	2,963.8	172,810.0	50,120.0	158,421.2	77,195.8	946,827.3

Source : Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

Tableau 2 : Estimation de la matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2023
(En millions)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		2,776.9	9,848.0	650.1	2,661.9	8,994.0	7,695.1	4,717.8	37,343.9
	Burkina	10,586.5		24,721.8	40.5	24,800.0	4,393.5	7,893.7	12,686.6	85,122.6
	Côte d'Ivoire	83,765.8	54,035.3		645.2	112,262.7	10,833.5	111,082.5	35,004.6	407,629.6
	Guinée-Bissau	441.6	174.0	592.8		2,688.2	1,028.0	9,773.2	1,804.4	16,502.1
	Mali	9,014.0	22,749.3	30,500.1	464.5		7,319.0	24,319.2	7,846.7	102,212.8
	Niger	14,809.8	1,545.6	947.7	262.6	8,527.1		6,018.1	6,719.6	38,830.5
	Sénégal	5,116.0	9,705.3	55,383.5	2,311.0	48,254.8	5,381.5		7,022.4	133,174.4
	Togo	4,055.4	3,632.2	6,246.2	1,333.5	1,539.3	7,524.4	6,118.2		30,449.3
	UEMOA	127,789.1	94,618.6	128,240.1	5,707.3	200,734.0	45,473.9	172,900.0	75,802.1	851,265.2

Source : Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

ANNEXE 4 : Balance des paiements en termes de transactions (présentation résumée)

(En millions)				
	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissement s nets de passifs	Solde
1	Compte des transactions courantes	349 062,3	447 127,9	-98 065,6
1.A	Biens et services	170 021,3	371 039,9	-201 018,6
1.A.a	Biens	139 092,9	250 723,8	-111 630,9
1.A.a.1	Marchandises générales	139 092,9	250 723,8	-111 630,9
1.A.a.1.1	<i>Dont : Réexportations</i>	4 138,5	0,0	4 138,5
1.A.a.2	Exportations nettes dans le cadre du négoce	0,0	0,0	0,0
1.A.a.3	Or non monétaire	0,0	0,0	0,0
1.A.b	Services	30 928,4	120 316,1	-89 387,7
1.A.b.3	Transport	267,8	41 491,2	-41 223,4
1.A.b.3.0.2	<i>Dont : Fret</i>	0,0	41 104,4	-41 104,4
1.A.b.4	Voyage	13 761,1	49 560,3	-27 645,1
1.A.b.0	Autres services	16 899,5	29 264,5	-11 676,2
1.B	Revenus primaires	49 742,1	39 217,8	10 524,3
1.B.1	Revenus des salariés	26 324,1	15 919,8	9 762,1
1.B.2	Revenus des investissements	7 139,8	23 298,0	-18 499,2
1.B.3	Autres revenus primaires	16 278,2	0,0	16 278,2
1.C	Revenus secondaires	129 298,9	36 870,3	92 428,6
1.C.1	Administrations publiques	20 160,1	0,0	20 160,1
1.C.1.4	<i>Aides budgétaires</i>	2 778,6	0,0	2 778,6
1.C.2	Autres secteurs	109 138,8	36 870,3	72 268,6
1.C.2.1.1	<i>Dont : Envois de fonds des travailleurs</i>	105 361,6	35 424,2	69 937,4
2	Compte de capital	14 867,6	0,0	14 867,6
2.1	Acquisitions/cessions d'actifs non fin. non prod.	0,0	0,0	0,0
2.2	Transfert en capital	14 867,6	0,0	14 867,6
2.2.1	Administrations publiques	12 492,3	0,0	12 492,3
	<i>Remises de dettes</i>	0,0	0,0	0,0
2.2.2	Autres secteurs	2 375,3	0,0	2 375,3
3	Compte financier	45 825,8	125 017,0	-79 191,2
3.1	Investissements directs	235,9	16 159,2	-15 923,3
3.2	Investissements de portefeuille	-12 888,2	76 292,0	-89 180,2
3.3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
3.4	Autres investissements	26 690,5	32 565,8	-5 875,3
3.5	Avoirs de réserves	31 787,6		31 787,6
6	Erreurs et omissions nettes	-290 388,3	-294 187,4	3 799,1

Source : BCEAO

ANNEXE 5 : Balance des paiements en termes de transactions (optique BCEAO)

(En millions)				
	Poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
1	Compte des transactions courantes	349 062,3	447 127,9	-98 065,6
1.A	Biens et services	170 021,3	371 039,9	-201 018,6
1.A.a	Biens	139 092,9	250 723,8	-111 630,9
1.A.a.1	Marchandises générales	139 092,9	250 723,8	-111 630,9
1.A.a.1.1	<i>Dont : Réexportations</i>	4 138,5	0,0	4 138,5
1.A.a.2	Exportations nettes dans le cadre du négoce	0,0	0,0	0,0
1.A.a.3	Or non monétaire	0,0	0,0	0,0
1.A.b	Services	30 928,4	120 316,1	-89 387,7
1.A.b.3	Transport	267,8	41 491,2	-41 223,4
1.A.b.3.0.2	<i>Dont : Fret</i>	0,0	41 104,4	-41 104,4
1.A.b.4	Voyage	13 761,1	49 560,3	-35 799,2
1.A.b.0	Autres services	16 899,48	29 264,49	-12 365,01
1.B	Revenus primaires	49 742,1	39 217,8	10 524,3
1.B.1	Revenus des salariés	26 324,1	15 919,8	10 404,4
1.B.2	Revenus des investissements	7 139,8	23 298,0	-16 158,3
1.B.3	Autres revenus primaires	16 278,2	0,0	16 278,2
1.C	Revenus secondaires	129 298,9	36 870,3	92 428,6
1.C.1	Administrations publiques	20 160,1	0,0	20 160,1
1.C.1.4	<i>Aides budgétaires</i>	2 778,6	0,0	2 778,6
1.C.2	Autres secteurs	109 138,8	36 870,3	72 268,6
1.C.2.1.1	<i>Dont : Envois de fonds des travailleurs</i>	105 361,6	35 424,2	69 937,4
2	Compte de capital	14 867,6	0,0	14 867,5
2.1	Acquisitions/cessions d'actifs non fin. non prod.	0,0	0,0	0,0
2.2	Transfert en capital	14 867,6	0,0	14 867,6
2.2.1	Administrations publiques	12 492,3	0,0	12 492,3
	<i>Remises de dettes</i>	0,0	0,0	0,0
2.2.2	Autres secteurs	2 375,3	0,0	2 375,3
3	Compte financier	21 611,2	112 378,3	-90 767,1
3.1	Investissements directs	235,9	16 159,2	-15 923,3
3.2	Investissements de portefeuille	47,8	76 292,0	-76 244,2
3.3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
3.4	Autres investissements	21 327,5	19 927,1	1 400,4
3.4.0.3	Administration publique	0,0	19 138,3	-19 138,3
3.4.0.4	Autres secteurs	21 327,5	788,8	20 538,7
6	Erreurs et omissions nettes	-290 388,3	-294 187,4	3 799,1
7	Solde global	51 930,3	40 562,1	11 368,2
8	Avoirs et engagements extérieurs	-24 358,6	-12 638,6	-11 720,0
8.1	Banque centrale	-31 787,6	4 685,4	-36 473,0
8.2	Autres institutions de dépôts	7 429,0	-17 324,0	24 753,0

Source : BCEAO

ANNEXE 6 : Evolution récente de la balance des paiements en termes de transactions

(En millions)

	Poste	2020	2021	2022	2023	2024
1	Compte des transactions courantes	-22 265,5	-7 834,3	-91 801,5	-97 153,4	-98 065,6
1.A	Biens et services	-119 059,3	-101 622,2	-185 776,2	-186 578,2	-201 018,6
1.A.a	Biens	-53 806,7	-27 730,8	-95 848,4	-98 805,9	-111 630,9
1.A.a.1	Marchandises générales	-53 806,7	-27 730,8	-95 848,4	-98 805,9	-111 630,9
1.A.a.1.1	<i>Dont : Réexportations</i>	0,0	1 177,8	1 825,2	3 525,2	4 138,5
1.A.a.2	Exportations nettes dans le cadre du négoce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.A.a.3	Or non monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.A.b	Services	-65 253,2	-73 891,4	-89 927,8	-87 772,3	-89 387,7
1.A.b.3	Transport	-29 159,7	-32 851,1	-40 925,8	-40 640,5	-41 223,4
1.A.b.3.0.2	<i>Dont : Fret</i>	-29 124,7	-31 948,1	-40 779,7	-40 530,8	-41 104,4
1.A.b.4	Voyage	-28 874,3	-28 624,3	-32 824,6	-34 097,0	-35 799,2
1.A.b.0	Autres services	-7 219,2	-12 416,0	-16 177,4	-13 034,8	-12 365,0
1.B	Revenus primaires	14 638,5	9 415,7	5 757,6	7 185,0	10 524,3
1.B.1	Revenus des salariés	3 654,5	7 517,3	9 762,1	9 938,0	10 404,4
1.B.2	Revenus des investissements	-7 505,8	-16 912,1	-18 499,2	-18 620,2	-16 158,3
1.B.3	Autres revenus primaires	18 489,8	18 810,5	14 494,7	15 867,2	16 278,2
1.C	Revenus secondaires	82 156,1	84 372,2	88 217,1	82 239,8	92 428,6
1.C.1	Administrations publiques	27 808,0	24 893,3	25 644,1	17 098,9	20 160,1
1.C.1.4	<i>Aides budgétaires</i>	9 300,0	1 850,0	6 559,6	0,0	2 778,6
1.C.2	Autres secteurs	54 348,1	59 478,9	62 573,0	65 140,9	72 268,6
1.C.2.1.1	<i>Dont : Envois de fonds des travailleurs</i>	51 773,0	57 276,7	59 762,9	62 580,1	69 937,4
2	Compte de capital	9 019,0	12 556,3	10 407,1	10 245,8	14 867,5
2.1	Acquisitions/cessions d'actifs non fin. non prod.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.2	Transfert en capital	9 019,0	12 556,3	10 407,1	10 245,8	14 867,5
2.2.1	Administrations publiques	8 241,1	11 506,3	8 421,9	7 760,6	12 492,3
	<i>Remises de dettes</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.2.2	Autres secteurs	777,9	1 050,0	1 985,2	2 485,2	2 375,3
3	Compte financier	-71 458,8	-49 704,9	-25 018,3	-67 397,9	-90 767,1
3.1	Investissements directs	-11 900,5	-9 750,3	-13 175,6	-15 059,9	-15 923,3
3.2	Investissements de portefeuille	-52 209,8	-50 807,2	-52 278,6	-64 977,1	-76 244,2
3.3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3.4	Autres investissements	-7 348,0	10 852,6	40 436,0	12 639,1	1 400,4
3.4.0.3	Administration publique	-10 700,0	-8 654,1	-17 183,4	-17 183,4	-19 138,3
3.4.0.4	Autres secteurs	-7 518,0	15 581,6	57 619,4	29 822,5	20 538,7
6	Erreurs et omissions nettes	-5 596,5	6 289,9	-7 469,9	-3 635,5	3 799,1
7	Solde global	52 615,8	60 716,8	-63 846,1	-23 145,1	11 368,2

Source : BCEAO

ANNEXE 7 : Balance des paiements optique FMI

(1/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
1	Compte des transactions courantes	349 062,3	447 127,8	-98 065,5
1.A	- - - Biens et services	170 021,3	371 039,8	-201 018,4
1.A.a	- - - - Biens	139 092,9	250 723,8	-111 630,9
1.A.a.1	- - - - - Marchandises générales, base balance des paiements	139 092,9	250 723,8	-111 630,9
1.A.a.1.1	- - - - - - Dont : Réexportations	3 525,2	0,0	3 525,2
1.A.a.2	- - - - - Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	0,0	0,0	0,0
1.A.a.2.1	- - - - - - Biens achetés dans le cadre du négoce international (crédits négatifs)	0,0	0,0	0,0
1.A.a.2.2	- - - - - - Biens vendus dans le cadre du négoce international	0,0	0,0	0,0
1.A.a.3	- - - - - Or non monétaire	0,0	0,0	0,0
1.A.b	- - - - Services	30 928,4	120 316,0	-89 387,6
1.A.b.1	- - - - - Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des Tiers	0,0	1 190,4	-1 190,4
1.A.b.1.1	- - - - - - Biens destinés à transformation dans l'économie déclarante Biens expédiés après transformation (CR.), Biens reçus pour transformation (DR.)	0,0	0,0	0,0
1.A.b.1.2	- - - - - - Biens destinés à transformation à l'étranger Biens expédiés pour transformation (CR.), Biens reçus après transformation (DR.)	0,0	1 190,4	-1 190,4
1.A.b.2	- - - - - Services d'entretien et de réparation non inclus ailleurs	0,0	1 344,7	-1 344,7
1.A.b.3	- - - - - Transport	267,8	41 491,2	-41 223,4
1.A.b.3.0	- - - - - - Pour tous les modes de transports	267,8	41 214,2	-40 946,4
1.A.b.3.0.1	- - - - - - - Voyageurs	267,8	109,8	158,0
1.A.b.3.0.1.1	- - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.0.2	- - - - - - - Fret	0,0	41 104,4	-41 104,4
1.A.b.3.0.3	- - - - - - - Autres	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.1	- - - - - - Transports maritimes	263,5	41 104,4	-40 840,9
1.A.b.3.1.1	- - - - - - - Voyageurs	263,5	0,0	263,5
1.A.b.3.1.1.1	- - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.1.2	- - - - - - - Fret	0,0	41 104,4	-41 104,4
1.A.b.3.1.3	- - - - - - - Autres	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.2	- - - - - - Transports aériens	4,3	66,5	-62,2
1.A.b.3.2.1	- - - - - - - Voyageurs	4,3	66,5	-62,2
1.A.b.3.2.1.1	- - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.2.2	- - - - - - - Fret	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.2.3	- - - - - - - Autres	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.3	- - - - - - Autres modes de transport	0,0	43,4	-43,4
1.A.b.3.3.1	- - - - - - - Voyageurs	0,0	43,4	-43,4
1.A.b.3.3.1.1	- - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.3.2	- - - - - - - Fret	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.3.3	- - - - - - - Autres	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.4	- - - - - Services postaux et services de messagerie	0,0	277,0	-277,0
1.A.b.4	- - - - - Voyages	13 761,1	49 560,3	-35 799,2
1.A.b.4.1	- - - - - - À titre professionnel	3 902,1	19 026,7	-15 124,6
1.A.b.4.1.1	- - - - - - - Acquisition de biens et services par les travailleurs frontaliers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.1.2	- - - - - - - Autres	3 902,1	19 026,7	-15 124,6
1.A.b.4.2	- - - - - - À titre personnel	9 859,0	30 533,6	-20 674,6
1.A.b.4.2.1	- - - - - - - Santé	0,0	2 821,3	-2 821,3
1.A.b.4.2.2	- - - - - - - Éducation	0,0	5 068,8	-5 068,8
1.A.b.4.2.3	- - - - - - - Autres	9 859,0	22 643,5	-12 784,5
1.A.b.4.0	- - - - - - Pour les voyages à titre professionnel et les voyages à titre personnel	2 499,3	0,0	2 499,3
1.A.b.4.0.1	- - - - - - - Biens	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.2	- - - - - - - Services de transports locaux	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.3	- - - - - - - Services d'hébergement	2 499,3	0,0	2 499,3
1.A.b.4.0.4	- - - - - - - Services de restauration	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.5	- - - - - - - Autres services	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.5.1	- - - - - - - - Services de santé	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.5.2	- - - - - - - - Services d'éducation	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(2/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
1.A.b.5	- - - - - Travaux de construction	0,0	5 015,4	-5 015,4
1.A.b.5.1	- - - - - Travaux de construction réalisés à l'étranger	0,0	0,0	0,0
1.A.b.5.2	- - - - - Travaux de construction réalisés dans l'économie déclarante	0,0	5 015,4	-5 015,4
1.A.b.6	- - - - - Services d'assurance et de retraite	121,2	3 091,4	-2 970,2
1.A.b.6.1	- - - - - Assurance directe	121,2	3 074,7	-2 953,5
1.A.b.6.2	- - - - - Réassurance	0,0	0,0	0,0
1.A.b.6.3	- - - - - Services auxiliaires d'assurance	0,0	16,8	-16,8
1.A.b.6.4	- - - - - Services de retraite et de garantie standardisée	0,0	0,0	0,0
1.A.b.7	- - - - - Services financiers	6 275,4	1 594,9	4 680,4
1.A.b.7.1	- - - - - Services financiers explicitement facturés et autres	4 275,3	285,3	3 990,0
1.A.b.7.2	- - - - - Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	2 000,1	1 309,6	690,4
1.A.b.8	- - - - - Commission pour usage de propriété intellectuelle non incluses ailleurs	0,0	0,0	0,0
1.A.b.9	- - - - - Services de télécommunications, d'informatique et d'information*1	9 079,9	13 367,4	-4 287,5
1.A.b.9.1	- - - - - Services de télécommunications	8 565,4	12 398,4	-3 832,9
1.A.b.9.2	- - - - - Services d'informatique	0,0	850,2	-850,2
1.A.b.9.3	- - - - - Services d'information	514,5	118,8	395,6
1.A.b.10	- - - - - Autres services aux entreprises	64,1	3 660,2	-3 596,1
1.A.b.10.1	- - - - - Services de recherche-développement	0,0	0,0	0,0
1.A.b.10.2	- - - - - Services spécialisés et services de conseil en gestion	0,0	2 530,7	-2 530,7
1.A.b.10.3	- - - - - Services techniques, services liés au commerce international et autres services aux entreprises	64,1	1 129,5	-1 065,4
1.A.b.11	- - - - - Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0
1.A.b.11.1	- - - - - Services audio-visuels et connexes	0,0	0,0	0,0
1.A.b.11.2	- - - - - Autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0
1.A.b.12	- - - - - Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs	1 359,0	0,0	1 359,0
1.A.b.0.1	- - - - - Services liés au tourisme compris dans les voyages et les transports de voyageurs	0,0	0,0	0,0
1.B	- - Revenu primaire	49 742,1	39 217,8	10 524,3
1.B.1	- - - Rémunération des salariés	26 324,1	15 919,8	10 404,4
1.B.2	- - - Revenus des investissements	7 139,8	23 298,0	-16 158,3
1.B.2.1	- - - - Investissements directs	226,3	6 715,0	-6 488,7
1.B.2.1.1	- - - - - Revenus des titres de participation et des parts de fonds de placement	0,0	6 715,0	-6 715,0
1.B.2.1.1.1	- - - - - Dividendes et prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés	0,0	5 429,8	-5 429,8
1.B.2.1.1.1.1	- - - - - Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	0,0	2 256,0	-2 256,0
1.B.2.1.1.1.2	- - - - - Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissements à rebours)	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.1.3	- - - - - Entre entreprises soeurs	0,0	3 173,8	-3 173,8
1.B.2.1.1.1.3.1	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.1.3.2	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.1.3.3	- - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.2	- - - - - Bénéfices réinvestis	0,0	1 285,2	-1 285,2
1.B.2.1.1.2.1	- - - - - Revenus des investissements attribuables aux titulaires de contrats d'assurance, de pension et de garantie standardisée, et aux	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.2.1.1	- - - - - Dont - Revenu des investissements attribuable aux propriétés de parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2	- - - - - Intérêts	226,3	0,0	226,3
1.B.2.1.2.1	- - - - - Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	8,0	0,0	8,0
1.B.2.1.2.2	- - - - - Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissements à rebours)	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2.3	- - - - - Entre entreprises soeurs	218,3	0,0	218,3
1.B.2.1.2.3.1	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2.3.2	- - - - - si la société mère ayant le contrôle ultime est détenue par un non-résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2.3.3	- - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2M	- - - - - Pour mémoire: Intérêts avant services d'intermédiation financière indirectement mesurés	0,0	0,0	0,0
1.B.2.2	- - - - - Investissements de portefeuille	3 643,7	13 203,2	-9 559,5
1.B.2.2.1	- - - - - Revenu des investissements sur titres de participation et parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.2.1.1	- - - - - Dividendes sur titres de participation hors parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.2.1.2	- - - - - Revenus des investissements attribuables aux propriétaires de parts de fonds de placement	3,0	0,0	3,0
1.B.2.2.1.2.1	- - - - - Dividendes	3,0	0,0	3,0
1.B.2.2.1.2.2	- - - - - Bénéfices réinvestis	0,0	0,0	0,0
1.B.2.2.2	- - - - - Intérêts	3 643,7	13 203,2	-9 559,5
1.B.2.2.2.1	- - - - - À court terme	594,1	11 995,1	-11 401,0
1.B.2.2.2.2	- - - - - À long terme	3 049,6	1 208,1	1 841,5

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(3/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
1.B.2.3	- - - - - Autres investissements	3 269,8	3 379,8	-110,0
1.B.2.3.1	- - - - - Prélèvement sur les revenus des quasi-sociétés	0,0	0,0	0,0
1.B.2.3.2	- - - - - Intérêts	3 269,8	3 379,8	-110,0
1.B.2.3.2M	- - - - - Pour mémoire: Intérêts avant services d'intermédiation financière indirectement mesurés	0,0	0,0	0,0
1.B.2.3.3	- - - - - Revenus des investissements attribuables aux titulaires de contrats d'assurance, de retraite et de garantie standardisée	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4	- - - - - Avoirs de réserves	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4.1	- - - - - Revenus des titres de participation et des parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4.2	- - - - - Intérêts	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4.2M	- - - - - Pour mémoire : Intérêts avant services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	0,0	0,0	0,0
1.B.3	- - - - - Autre revenu primaire	16 278,2	0,0	16 278,2
1.B.3.1	- - - - - Taxes sur la production et importations	0,0	0,0	0,0
1.B.3.2	- - - - - Subventions à la production	0,0	0,0	0,0
1.B.3.3	- - - - - Loyers	16 278,2	0,0	16 278,2
1.C	- - Revenu secondaire	129 298,9	36 870,2	92 428,6
1.C.1	- - - Administrations publiques	20 160,1	0,0	20 160,1
1.C.1.1	- - - - - Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	0,0	0,0	0,0
1.C.1.1.1	- - - - - payables par les travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.C.1.2	- - - - - Cotisations sociales	0,0	0,0	0,0
1.C.1.2.1	- - - - - payables par les travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.C.1.3	- - - - - Prestations Sociales (Débit)	0,0	0,0	0,0
1.C.1.4	- - - - - Coopération internationale courante	20 160,1	0,0	20 160,1
1.C.1.5	- - - - - Transferts courants divers des administrations publiques (D75)	0,0	0,0	0,0
1.C.1.5.1	- - - - - Transferts courants aux ISBLSM	0,0	0,0	0,0
1.C.2	- - - Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	109 138,8	36 870,2	72 268,6
1.C.2.1	- - - - - Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	105 361,6	35 424,2	69 937,4
1.C.2.1.1	- - - - - Envois de fonds des travailleurs	105 361,6	35 424,2	69 937,4
1.C.2.2	- - - - - Autres transferts courants	3 777,2	1 446,1	2 331,2
1.C.2.0.1	- - - - - Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	0,0	0,0	0,0
1.C.2.0.2	- - - - - Cotisations sociales	0,0	552,0	-552,0
1.C.2.0.3	- - - - - Prestations sociales	0,0	30,9	-30,9
1.C.2.0.4	- - - - - Primes d'assurance nettes hors assurance vie	19,0	863,1	-844,1
1.C.2.0.5	- - - - - Indemnités d'assurance dommage	0,0	0,0	0,0
1.C.2.0.6	- - - - - Coopération internationale courante	325,6	0,0	325,6
1.C.2.0.7	- - - - - Transferts courants divers	3 432,7	0,0	3 432,7
1.C.2.0.7.1	- - - - - Dont : transferts courants aux ISBLSM	0,0	0,0	0,0
1.C.3	- - - Ajustement pour variation des droits à pension	0,0	0,0	0,0
2	Compte de capital	14 867,5	0,0	14 867,5
2.1	- - Acquisitions (DR.) / cessions (CR.) d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	0,0
2.2	- - Transferts de capital	14 867,5	0,0	14 867,5
2.2.1	- - - Administration publique	12 492,3	0,0	12 492,3
2.2.1.1	- - - - - Remises de dette	0,0	0,0	0,0
2.2.1.2	- - - - - Autres transferts de capital	12 492,3	0,0	12 492,3
2.2.1.2.1	- - - - - dont : impôts en capital	0,0	0,0	0,0
2.2.2	- - - Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	2 375,3	0,0	2 375,3
2.2.2.1	- - - - - Remises de dette	0,0	0,0	0,0
2.2.2.2	- - - - - Autres transferts de capital	2 375,3	0,0	2 375,3
2.2.2.2.1	- - - - - dont : impôts en capital (Crédit)	0,0	0,0	0,0
2.2.2.0.1	- - - - - dont : entre ménages	0,0	0,0	0,0
4	Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	363 929,8	447 127,8	-83 198,0

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(4/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
3	Compte financier	45 825,8	125 017,0	-79 191,2
5	Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	47 311,4	131 798,4	-84 487,0
3.1	- - Investissement direct	235,9	16 159,2	-15 923,3
3.1.1	- - - Titres de participation et parts de fonds de placement	235,9	16 091,2	-15 855,3
3.1.1.1	- - - - Titres de participation autres que le réinvestissement des bénéfices	235,9	16 091,2	-15 855,3
3.1.1.1.1	- - - - - Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	235,1	16 050,2	-15 815,1
3.1.1.1.2	- - - - - Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours)	0,8	18,2	-17,4
3.1.1.1.3	- - - - - Entre entreprises soeurs	0,0	22,8	-22,8
3.1.1.1.3.1	- - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
3.1.1.1.3.2	- - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
3.1.1.1.3.3	- - - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
3.1.1.2	- - - - - Réinvestissement des bénéfices	0,0	0,0	0,0
3.1.1.0.1	- - - - - Actions/Parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.1.1.0.1.1	- - - - - - Actions/Parts de fonds de placement monétaires	0,0	0,0	0,0
3.1.2	- - - Instruments de dette	0,0	68,0	-68,0
3.1.2.1	- - - - Créances d'un investisseur direct sur des entreprises d'investissement direct	0,0	0,0	0,0
3.1.2.2	- - - - Créances des entreprises d'investissement direct sur un investisseur direct (investissement à rebours)	0,0	0,0	0,0
3.1.2.3	- - - - Entre entreprises soeurs	0,0	68,0	-68,0
3.1.2.3.1	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.3.2	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.3.3	- - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0	- - - - Titres de créance :	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.1	- - - - - Créances d'un investisseur direct sur des entreprises d'investissement direct	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.2	- - - - - Créances des entreprises d'investissement direct sur un investisseur direct (investissement à rebours)	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3	- - - - - Entre entreprises soeurs	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3.1	- - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3.2	- - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3.3	- - - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
3.2	- - Investissements de portefeuille	-12 888,2	76 292,0	-89 180,2
3.2.1	- - - Titres de participation et parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.2.1.1	- - - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.2.1.3	- - - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.2.1.2	- - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.2.1.4	- - - - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
3.2.1.4.1	- - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.2.1.4.2	- - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.1	- - - - - Titres de participation autres que parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.1.1	- - - - - - Cotés en bourse	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.1.2	- - - - - - Non cotés en bourse	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.2	- - - - - Actions/Parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.2.1	- - - - - - Réinvestissement des bénéfices	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.2.2	- - - - - - Dont : Actions/Parts de fonds de placement monétaires	-12 888,2	76 292,0	-89 180,2
3.2.2	- - - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1	- - - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.1	- - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.2	- - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.9	- - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.9.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.9.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.2	- - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	-12 936,0	0,0	-12 936,0
3.2.2.2.1	- - - - - À court terme	-12 936,0	0,0	-12 936,0
3.2.2.2.2	- - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(5/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
3.2.2.3	- - - - - Administrations publiques	0,0	76 292,0	-76 292,0
3.2.2.3.1	- - - - - - À court terme	0,0	76 292,0	-76 292,0
3.2.2.3.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.4	- - - - - Autres secteurs	47,8	0,0	47,8
3.2.2.4.0.1	- - - - - - À court terme	47,8	0,0	47,8
3.2.2.4.0.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.4.1	- - - - - - Autres sociétés financières	11,2	0,0	11,2
3.2.2.4.1.1	- - - - - - - À court terme	11,2	0,0	11,2
3.2.2.4.1.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.4.2	- - - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	36,6	0,0	36,6
3.2.2.4.2.1	- - - - - - - À court terme	36,6	0,0	36,6
3.2.2.4.2.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.3	- - Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
3.3.1	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.3.1.9	- - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.3.2	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.3.3	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.3.4	- - - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
3.3.4.1	- - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.3.4.2	- - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0
3.3.0.1	- - - - - Dérivés financiers (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0
3.3.0.1.1	- - - - - - Options	0,0	0,0	0,0
3.3.0.1.2	- - - - - - Contrats à terme	0,0	0,0	0,0
3.3.0.2	- - - - - Options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
3.4	- - Autres investissements	26 690,5	32 565,8	-5 875,3
3.4.1	- - - Autres titres de participation	0,0	0,0	0,0
3.4.2	- - - Monnaie fiduciaire et dépôts	4 497,6	1 833,5	2 664,1
3.4.2.1	- - - - - Banque centrale	0,0	90,5	-90,5
3.4.2.1.1	- - - - - - À court terme	0,0	90,5	-90,5
3.4.2.1.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.1.9	- - - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.2.1.9.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.1.9.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.2	- - - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	3 593,0	1 743,0	1 850,0
3.4.2.2.0.1	- - - - - - - Dont: positions interbancaires	0,0	0,0	0,0
3.4.2.2.1	- - - - - - À court terme	3 593,0	1 743,0	1 850,0
3.4.2.2.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.3	- - - - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.4.2.3.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.3.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4	- - - - - Autres secteurs	904,6	0,0	904,6
3.4.2.4.0.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4.0.2	- - - - - - À long terme	904,6	0,0	904,6
3.4.2.4.1	- - - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4.1.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4.1.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4.2	- - - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	904,6	0,0	904,6
3.4.2.4.2.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4.2.2	- - - - - - - À long terme	904,6	0,0	904,6

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(6/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
3.4.3	- - - - Prêts	1 885,4	46 116,3	-44 230,9
3.4.3.1	- - - - - Banque centrale	0,0	11 574,2	-11 574,2
3.4.3.1.1	- - - - - - Crédits et prêts du FMI (autres que réserves)	0,0	11 574,2	-11 574,2
3.4.3.1.2	- - - - - - Autres prêts à court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.3	- - - - - - Autres prêts à long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9	- - - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9.1	- - - - - - - Crédits et prêts du FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9.2	- - - - - - - Autres prêts à court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9.3	- - - - - - - Autres prêts à long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.2	- - - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	1 770,0	15 581,0	-13 811,0
3.4.3.2.1	- - - - - - À court terme	1 770,0	15 581,0	-13 811,0
3.4.3.2.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.3	- - - - - Administrations publiques	0,0	19 138,3	-19 138,3
3.4.3.3.1	- - - - - - Crédits et prêts avec le FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0
3.4.3.3.2	- - - - - - Autres à court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.3.3	- - - - - - Autres à long terme	0,0	19 138,3	-19 138,3
3.4.3.4	- - - - - Autres secteurs	115,4	-177,2	292,6
3.4.3.4.0.1	- - - - - - À court terme	81,2	0,0	81,2
3.4.3.4.0.2	- - - - - - À long terme	34,2	-177,2	211,4
3.4.3.4.1	- - - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.4.3.4.1.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.4.1.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.4.2	- - - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	115,4	-177,2	292,6
3.4.3.4.2.1	- - - - - - - À court terme	81,2	0,0	81,2
3.4.3.4.2.2	- - - - - - - À long terme	34,2	-177,2	211,4
3.4.4	- - - - Régime d'assurance, de pension et de garanties standardisées	0,0	0,0	0,0
3.4.4.1	- - - - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.4.1.9	- - - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.4.2	- - - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.4.3	- - - - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.4.4.4	- - - - - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
3.4.4.4.1	- - - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.4.4.4.2	- - - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.1	- - - - - - Réserves techniques d'assurance hors assurance vie	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.2	- - - - - - Droits à assurance vie et à annuités	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.3	- - - - - - Droits à pension	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.4	- - - - - - Créances des fonds de pension sur les sponsors	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.5	- - - - - - Droits à prestations autres que des pensions	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.6	- - - - - - Provisions pour appels de garanties dans le cadre des garanties standardisées	0,0	0,0	0,0
3.4.5	- - - - Crédits commerciaux et avances	14 139,3	402,3	13 737,0
3.4.5.1	- - - - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.9	- - - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.9.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.9.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.2	- - - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.5.2.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.2.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.3	- - - - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.4.5.3.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.3.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(7/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
3.4.5.4	- - - - - Autres secteurs	14 139,3	402,3	13 737,0
3.4.5.4.0.1	- - - - - - À court terme	14 139,3	402,3	13 737,0
3.4.5.4.0.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.4.1	- - - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.4.5.4.1.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.4.1.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.4.2	- - - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	14 139,3	402,3	13 737,0
3.4.5.4.2.1	- - - - - - - À court terme	14 139,3	402,3	13 737,0
3.4.5.4.2.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6	- - - - - Autres comptes à recevoir/ à payer	6 168,2	-16 744,8	22 913,0
3.4.6.1	- - - - - Banque centrale	0,0	-17 308,5	17 308,5
3.4.6.1.1	- - - - - - À court terme	0,0	-17 308,5	17 308,5
3.4.6.1.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.1.9	- - - - - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.6.1.9.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.1.9.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.2	- - - - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.6.2.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.2.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.3	- - - - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.4.6.3.1	- - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.3.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4	- - - - - Autres secteurs	6 168,2	563,7	5 604,5
3.4.6.4.0.1	- - - - - - À court terme	6 168,2	563,7	5 604,5
3.4.6.4.0.2	- - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4.1	- - - - - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4.1.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4.1.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4.2	- - - - - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	6 168,2	563,7	5 604,5
3.4.6.4.2.1	- - - - - - - À court terme	6 168,2	563,7	5 604,5
3.4.6.4.2.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.7	- - - - - Droits de tirage spéciaux	0,0	958,5	-958,5
3.5	- - - - - Avoirs de réserve	31 787,6	0,0	31 787,6
3.5.1	- - - - - Or monétaire	0,0	0,0	0,0
3.5.1.1	- - - - - - Or métal	0,0	0,0	0,0
3.5.1.2	- - - - - - Comptes en or non affectés	0,0	0,0	0,0
3.5.2	- - - - - Droits de tirage spéciaux	12 304,3	0,0	12 304,3
3.5.3	- - - - - Position de réserve au FMI	646,0	0,0	646,0
3.5.4	- - - - - Autres avoirs de réserve	18 837,3	0,0	18 837,3
3.5.4.1	- - - - - Monnaie fiduciaire et dépôts	18 837,3	0,0	18 837,3
3.5.4.1.1	- - - - - - Créances sur les autorités monétaires	672,6	0,0	672,6
3.5.4.1.2	- - - - - - Créances sur d'autres entités	18 164,7	0,0	18 164,7
3.5.4.2	- - - - - Titres	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.1	- - - - - - Titres de créance	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.1.1	- - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.1.2	- - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.2	- - - - - - Titres de participation et parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.5.4.3	- - - - - Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
3.5.4.4	- - - - - Autres créances	0,0	0,0	0,0
6	Erreurs et omissions nettes	-290 388,3	-294 187,4	3 799,1

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(8/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
0.	Postes pour mémoire	0,0	0,0	0,0
0.0	- - Financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
1.	Transferts courants et ou en capital	0,0	0,0	0,0
1.1.	- - Remises de dettes	0,0	0,0	0,0
1.2.	- - Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0
1.3.	- - Dons provenant des comptes de bonifications FMI	0,0	0,0	0,0
1.0.1	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
1.0.1.1	- - - - Remises de dettes	0,0	0,0	0,0
1.0.1.2	- - - - Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0
1.0.1.3	- - - - Dons provenant des comptes de bonifications FMI	0,0	0,0	0,0
1.0.2	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
1.0.2.1	- - - - Remises de dettes	0,0	0,0	0,0
1.0.2.2	- - - - Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0
1.0.2.3	- - - - Dons provenant des comptes de bonifications FMI	0,0	0,0	0,0
1.0.3	- - - Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
1.0.3.1	- - - - Remises de dettes	0,0	0,0	0,0
1.0.3.2	- - - - Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0
1.0.3.3	- - - - Dons provenant des comptes de bonifications FMI	0,0	0,0	0,0
1.0.4	- - - Administration publique	0,0	0,0	0,0
1.0.4.1	- - - - Remises de dettes	0,0	0,0	0,0
1.0.4.2	- - - - Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0
1.0.4.3	- - - - Dons provenant des comptes de bonifications FMI	0,0	0,0	0,0
1.0.5	- - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
1.0.5.1	- - - Remises de dettes	0,0	0,0	0,0
1.0.5.2	- - - Autres dons intergouvernementaux	0,0	0,0	0,0
1.0.5.3	- - - Dons provenant des comptes de bonifications FMI	0,0	0,0	0,0
2.	Investissements directs	0,0	0,0	0,0
2.1.	- Prises de participations liées à la réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
2.2.	- Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
2.0.1	- - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
2.0.1.1.	- - - Prises de participations liées à la réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
2.0.1.2.	- - - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
2.0.2	- - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
2.0.2.1.	- - - Prises de participations liées à la réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
2.0.2.2.	- - - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
2.0.3	- - Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
2.0.3.1.	- - - Prises de participations liées à la réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
2.0.3.2.	- - - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
2.0.4	- - Administration publique	0,0	0,0	0,0
2.0.4.1.	- - - Prises de participations liées à la réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
2.0.4.2.	- - - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
2.0.5	- - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
2.0.5.1.	- - - Prises de participations liées à la réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
2.0.5.2.	- - - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0
3.	Investissement de portefeuille	0,0	0,0	0,0
3.1.	- Prises de participations liées à une réduction de la dette	0,0	0,0	0,0
4.	Autres investissements	0,0	0,0	0,0
4.1.	- Tirages sur les nouveaux emprunts effectués par les autorités ou par d'autres secteurs au nom des autorités	0,0	0,0	0,0
4.2.	- Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0
4.0.1	- - Banque centrale	0,0	0,0	0,0
4.0.1.1	- - - Tirages sur les nouveaux emprunts effectués par les autorités ou par d'autres secteurs au nom des autorités	0,0	0,0	0,0
4.0.1.2	- - - Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 7 : Balance des Paiements optique FMI

(9/9)

Poste	Libellés	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs	Débit / Accroissements nets de passifs	Solde
4.0.2.	- - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
4.0.2.1	- - - Tirages sur les nouveaux emprunts effectués par les autorités ou par d'autres secteurs au nom des autorités	0,0	0,0	0,0
4.0.2.2	- - - Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0
4.0.3.	- - Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
4.0.3.1	- - - Tirages sur les nouveaux emprunts effectués par les autorités ou par d'autres secteurs au nom des autorités	0,0	0,0	0,0
4.0.3.2	- - - Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0
4.0.4.	- - Administration publique	0,0	0,0	0,0
4.0.4.1	- - - Tirages sur les nouveaux emprunts effectués par les autorités ou par d'autres secteurs au nom des autorités	0,0	0,0	0,0
4.0.4.2	- - - Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0
4.0.5.	- - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
4.0.5.1	- - - Tirages sur les nouveaux emprunts effectués par les autorités ou par d'autres secteurs au nom des autorités	0,0	0,0	0,0
4.0.5.2	- - - Rééchelonnement de dettes existantes	0,0	0,0	0,0
5.	Arriérés	0,0	0,0	0,0
5.1.	- Accumulation d'arriérés	0,0	0,0	0,0
5.1.1	- - Principal sur la dette à court terme	0,0	0,0	0,0
5.1.2	- - Principal sur la dette à long terme	0,0	0,0	0,0
5.1.3	- - Intérêts initiaux	0,0	0,0	0,0
5.1.4	- - Intérêts de pénalisation	0,0	0,0	0,0
5.2.	- Remboursement d'arriérées	0,0	0,0	0,0
5.2.1	- - Principal	0,0	0,0	0,0
5.2.2	- - Intérêts	0,0	0,0	0,0
5.3.	- Rééchelonnement d'arriérés	0,0	0,0	0,0
5.3.1	- - Principal	0,0	0,0	0,0
5.3.2	- - Intérêts	0,0	0,0	0,0
5.4.	- Annulation d'arriérés	0,0	0,0	0,0
5.4.1.	- - Principal	0,0	0,0	0,0
5.4.2.	- - Intérêts	0,0	0,0	0,0

Source : BCEAO

ANNEXE 8 : Position extérieure globale

(1/5)

(En millions)									
Poste	Libellé	AVOIR Stocks début De période	AVOIR Autre flux	AVOIR Stocks fin De période	AVOIR Flux net	ENG Stocks début De période	ENG Autre flux	ENG Stocks fin De période	ENG Flux net
300000_4_N_AL_AL_E	Position extérieure global nette	684 556,4	0,0	730 382,2	45 825,8	1 088 600,6	0,0	1 213 617,6	125 017,0
310000_4_N_AL_AL_E	- Investissement direct	3 004,7	0,0	3 240,6	235,9	226 453,2	0,0	242 612,4	16 159,2
311000_4_N_AL_AL_E	- - Titres de participation et parts de fonds de placement	3 004,7	0,0	3 240,6	235,9	226 453,2	0,0	242 544,4	16 091,2
311100_4_N_AL_AL_E	- - - Titres de participation autres que le réinvestissement des bénéficiés	3 004,7	0,0	3 240,6	235,9	226 453,2	0,0	242 544,4	16 091,2
311110_4_N_AL_AL_E	- - - - Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	2 473,2	0,0	2 708,3	235,1	226 259,9	0,0	242 310,1	16 050,2
311120_4_N_AL_AL_E	- - - - Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours)	525,0	0,0	525,8	0,8	110,8	0,0	129,0	18,2
311130_4_N_AL_AL_E	- - - - Entre entreprises soeurs	6,5	0,0	6,5	0,0	82,5	0,0	105,3	22,8
311131_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
311132_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
311133_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
312000_4_N_AL_AL_E	- - Instruments de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	68,0	68,0
312100_4_N_AL_AL_E	- - - Créances d'un investisseur direct sur des entreprises d'investissement direct	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
312200_4_N_AL_AL_E	- - - Créances des entreprises d'investissement direct sur un investisseur direct (investissement à rebours)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
312300_4_N_AL_AL_E	- - - Entre entreprises soeurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	68,0	68,0
312310_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
312320_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
312330_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31200z_4_N_AL_AL_E	- - Titres de créance :	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31201z_4_N_AL_AL_E	- - - Créances d'un investisseur direct sur des entreprises d'investissement direct	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31202z_4_N_AL_AL_E	- - - Créances des entreprises d'investissement direct sur un investisseur direct (investissement à rebours)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31203z_4_N_AL_AL_E	- - - Entre entreprises soeurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31213z_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31223z_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
31233z_4_N_AL_AL_E	- - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 8 : Position extérieure globale

(2/5)

Poste	Libellé	AVOIR Stocks début De période	AVOIR Autre flux	AVOIR Stocks fin De période	AVOIR Flux net	ENG Stocks début De période	ENG Autre flux	ENG Stocks fin De période	ENG Flux net
320000 4 N AL AL E	- Investissements de portefeuille	133 802,2	0,0	120 895,7	-12 906,5	295 783,7	0,0	372 075,7	76 292,0
321000 4 N AL AL E	- - Titres de participation et parts de fonds de placement	82,0	0,0	82,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	82,0	0,0	82,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321100 4 N AL AL E	- - - Titres de participation autres que parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321110 4 N AL AL E	- - - - Cotés en bourse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321120 4 N AL AL E	- - - - Non cotés en bourse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
321200 4 N AL AL E	- - - Actions/Parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
32120z 4 N AL AL E	- - - - Dont : Actions/Parts de fonds de placement monétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N AL AL E	- - Titres de créance	133 720,2	0,0	120 813,7	-12 906,5	295 783,7	0,0	372 075,7	76 292,0
322000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N CB ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N CB LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N MA ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N MA LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	131 839,0	0,0	118 903,0	-12 936,0	1 800,0	0,0	1 800,0	0,0
322000 4 N DT ST E	- - - - À court terme	131 839,0	0,0	118 903,0	-12 936,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N DT LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	1 800,0	0,0	1 800,0	0,0
322000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	293 983,7	0,0	370 275,7	76 292,0
322000 4 N GG ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	293 983,7	0,0	370 275,7	76 292,0
322000 4 N GG LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	1 881,2	0,0	1 910,7	29,5	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N OS ST E	- - - - À court terme	1 881,2	0,0	1 910,7	29,5	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N OS LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	1 381,2	0,0	1 392,4	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N FC ST E	- - - - À court terme	1 381,2	0,0	1 392,4	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N FC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	500,0	0,0	518,3	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N NC ST E	- - - - À court terme	500,0	0,0	518,3	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0
322000 4 N NC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N AL AL E	- Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N CB AL E	- - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
330000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
331000 4 N AL AL E	- - - Dérivés financiers (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
331100 4 N AL AL E	- - - - Options	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
331200 4 N AL AL E	- - - - Contrats à terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
332000 4 N AL AL E	- - - Options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 8 : Position extérieure globale

(3/5)

Poste	Libellé	AVOIR Stocks début De période	AVOIR Autre flux	AVOIR Stocks fin De période	AVOIR Flux net	ENG Stocks début De période	ENG Autre flux	ENG Stocks fin De période	ENG Flux net
340000 4 N AL AL E	- Autres investissements	315 975,8	0,0	346 093,3	30 117,4	566 363,7	0,0	605 105,4	38 741,7
341000 4 N AL AL E	- - Autres titres de participation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N AL AL E	- - Monnaie fiduciaire et dépôts	60 121,8	0,0	63 967,2	3 845,4	41 110,2	0,0	42 943,7	1 833,5
342000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	310,2	0,0	400,7	90,5
342000 4 N CB ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	310,2	0,0	400,7	90,5
342000 4 N CB LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N MA ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N MA LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	5 039,0	0,0	8 632,0	3 593,0	40 800,0	0,0	42 543,0	1 743,0
34200z 4 N DT AL E	- - - - Dont: positions interbancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N DT ST E	- - - - À court terme	5 039,0	0,0	8 632,0	3 593,0	40 800,0	0,0	42 543,0	1 743,0
342000 4 N DT LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N GG ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N GG LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	55 082,8	0,0	55 335,2	252,4	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N OS ST E	- - - - À court terme	733,6	0,0	514,4	-219,2	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N OS LT E	- - - - À long terme	54 349,2	0,0	54 820,8	471,6	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N FC ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N FC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	55 082,8	0,0	55 335,2	252,4	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N NC ST E	- - - - À court terme	733,6	0,0	514,4	-219,2	0,0	0,0	0,0	0,0
342000 4 N NC LT E	- - - - À long terme	54 349,2	0,0	54 820,8	471,6	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N AL AL E	- - Prêts	12 159,0	0,0	14 044,4	1 885,4	473 922,5	0,0	527 490,6	53 568,1
343000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	31 950,4	0,0	43 524,6	11 574,2
34300z 4 N CB AL E	- - - - Crédits et prêts du FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0	0,0	31 950,4	0,0	43 524,6	11 574,2
343000 4 N CB ST E	- - - - Autres prêts à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N CB LT E	- - - - Autres prêts à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
34300z 4 N MA AL E	- - - - Crédits et prêts du FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N MA ST E	- - - - Autres prêts à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N MA LT E	- - - - Autres prêts à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	10 373,0	0,0	12 143,0	1 770,0	13 823,0	0,0	29 404,0	15 581,0
343000 4 N DT ST E	- - - - À court terme	10 373,0	0,0	12 143,0	1 770,0	13 823,0	0,0	29 404,0	15 581,0
343000 4 N DT LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	418 999,6	0,0	445 589,7	26 590,1
34300z 4 N GG AL E	- - - - Crédits et prêts avec le FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N GG ST E	- - - - Autres à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N GG LT E	- - - - Autres à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	418 999,6	0,0	445 589,7	26 590,1
343000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	1 786,0	0,0	1 901,4	115,4	9 149,5	0,0	8 972,3	-177,2
343000 4 N OS ST E	- - - - À court terme	125,9	0,0	207,1	81,2	141,2	0,0	141,2	0,0
343000 4 N OS LT E	- - - - À long terme	1 660,1	0,0	1 694,3	34,2	9 008,3	0,0	8 831,1	-177,2
343000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	141,2	0,0	141,2	0,0
343000 4 N FC ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	141,2	0,0	141,2	0,0
343000 4 N FC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1 786,0	0,0	1 901,4	115,4	9 008,3	0,0	8 831,1	-177,2
343000 4 N NC ST E	- - - - À court terme	125,9	0,0	207,1	81,2	0,0	0,0	0,0	0,0
343000 4 N NC LT E	- - - - À long terme	1 660,1	0,0	1 694,3	34,2	9 008,3	0,0	8 831,1	-177,2

ANNEXE 8 : Position extérieure globale

(4/5)

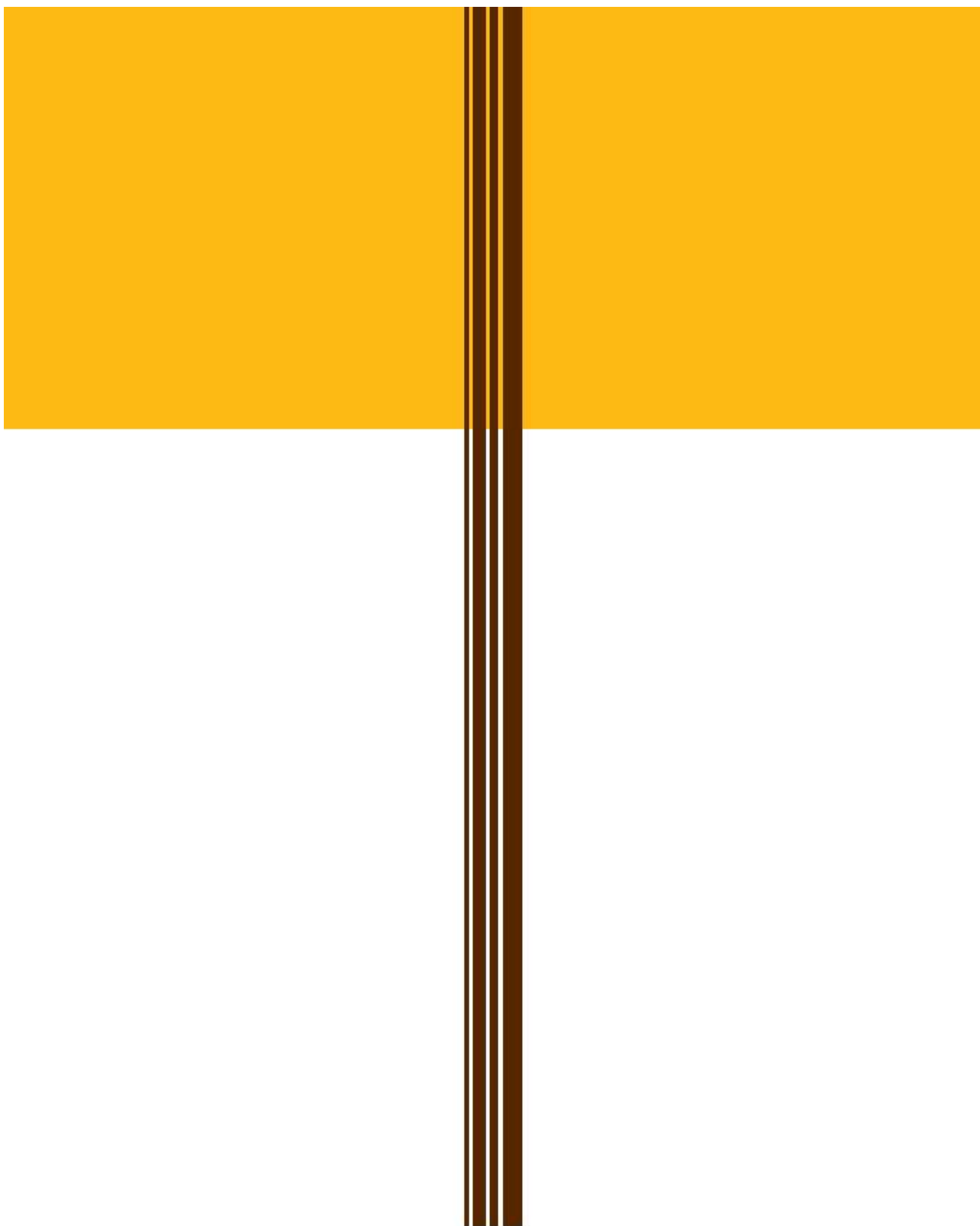
Poste	Libellé	AVOIR Stocks début De période	AVOIR Autre flux	AVOIR Stocks fin De période	AVOIR Flux net	ENG Stocks début De période	ENG Autre flux	ENG Stocks fin De période	ENG Flux net
344000 4 N AL AL E	- - Régime d'assurance, de pension et de garanties standardisées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344100 4 N AL AL E	- - - Réserves techniques d'assurance hors assurance vie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344200 4 N AL AL E	- - - Droits à assurance vie et à annuités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344300 4 N AL AL E	- - - Droits à pension	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344400 4 N AL AL E	- - - Créances des fonds de pension sur les sponsors	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344500 4 N AL AL E	- - - Droits à prestations autres que des pensions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
344600 4 N AL AL E	- - - Provisions pour appels de garanties dans le cadre des garanties standardisées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N AL AL E	- - Crédits commerciaux et avances	180 584,0	0,0	197 292,5	16 708,5	518,9	0,0	460,7	-58,2
345000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N CB ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N CB LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N MA ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N MA LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N DT ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N DT LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N GG ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N GG LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	180 584,0	0,0	197 292,5	16 708,5	518,9	0,0	460,7	-58,2
345000 4 N OS ST E	- - - - À court terme	180 584,0	0,0	197 292,5	16 708,5	274,9	0,0	216,7	-58,2
345000 4 N OS LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	244,0	0,0	244,0	0,0
345000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N FC ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N FC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	180 584,0	0,0	197 292,5	16 708,5	518,9	0,0	460,7	-58,2
345000 4 N NC ST E	- - - - À court terme	180 584,0	0,0	197 292,5	16 708,5	274,9	0,0	216,7	-58,2
345000 4 N NC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	244,0	0,0	244,0	0,0
346000 4 N AL AL E	- - Autres comptes à recevoir/ à payer	63 111,0	0,0	70 789,2	7 678,1	18 167,3	0,0	607,1	-17 560,2
346000 4 N CB AL E	- - - Banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	17 411,2	0,0	102,7	-17 308,5
346000 4 N CB ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	17 411,2	0,0	102,7	-17 308,5
346000 4 N CB LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N MA AL E	- - - Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N MA ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N MA LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

ANNEXE 8 : Position extérieure globale (suite)

(5/5)

Poste	Libellé	AVOIR Stocks début De période	AVOIR Autre flux	AVOIR Stocks fin De période	AVOIR Flux net	ENG Stocks début De période	ENG Autre flux	ENG Stocks fin De période	ENG Flux net
346000 4 N DT AL E	- - - Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0
346000 4 N DT ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0
346000 4 N DT LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N GG AL E	- - - Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N GG ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N GG LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N OS AL E	- - - Autres secteurs	63 111,0	0,0	70 789,2	7 678,1	755,1	0,0	503,4	-251,7
346000 4 N OS ST E	- - - - À court terme	63 111,0	0,0	70 789,2	7 678,1	755,1	0,0	503,4	-251,7
346000 4 N OS LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N FC AL E	- - - Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N FC ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N FC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
346000 4 N NC AL E	- - - Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	63 111,0	0,0	70 789,2	7 678,1	755,1	0,0	503,4	-251,7
346000 4 N NC ST E	- - - - À court terme	63 111,0	0,0	70 789,2	7 678,1	755,1	0,0	503,4	-251,7
346000 4 N NC LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
347000 4 N AL AL E	- - Droits de tirage spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	32 644,8	0,0	33 603,3	958,5
350000 4 N AL AL E	- Avoirs de réserve	232 504,3	0,0	264 291,9	31 787,6	0,0	0,0	0,0	0,0
351000 4 N AL AL E	- - Or monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
351100 4 N AL AL E	- - - Or métal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
351200 4 N AL AL E	- - - Comptes en or non affectés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
352000 4 N AL AL E	- - Droits de tirage spéciaux	40 123,9	0,0	52 428,2	12 304,3	0,0	0,0	0,0	0,0
353000 4 N AL AL E	- - Position de réserve au FMI	3 186,2	0,0	3 832,2	646,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354000 4 N AL AL E	- - Autres avoirs de réserve	189 194,2	0,0	208 031,5	18 837,3	0,0	0,0	0,0	0,0
354100 4 N AL AL E	- - - Monnaie fiduciaire et dépôts	189 194,2	0,0	208 031,5	18 837,3	0,0	0,0	0,0	0,0
354110 4 N AL AL E	- - - - Créances sur les autorités monétaires	1 636,5	0,0	2 309,1	672,6	0,0	0,0	0,0	0,0
354120 4 N AL AL E	- - - - Créances sur d'autres entités	187 557,7	0,0	205 722,4	18 164,7	0,0	0,0	0,0	0,0
354200 4 N AL AL E	- - - Titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354210 4 N AL AL E	- - - - Titres de créance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354210 4 N AL ST E	- - - - À court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354210 4 N AL LT E	- - - - À long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354220 4 N AL AL E	- - - - Titres de participation et parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354300 4 N AL AL E	- - - Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
354400 4 N AL AL E	- - - Autres créances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : BCEAO



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fatick
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int